



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)



FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE
L'EDUCATION
(DPSE)

Mémoire de Maîtrise en Psychologie

Option : Psychologie de la Vie Sociale et Professionnelle

**CONSEQUENCES DE L'ABANDON DE
L'ENFANT DANS SES RELATIONS
PERSONNELLES ET SOCIALES : cas des
enfants du centre d'accueil et de transit des
enfants de l'office central de protection des
mineurs (Cate-Ocpm)**

REALISE PAR :

Eunice HOUNHOU et

Florette TAIWO

SOUS LA DIRECTION DE :

Denis AMOUSSOU-YEYE

Maître-assistant des Universités (CAMES)

Directeur de recherche au CEFORP

Année Académique 2012-2013

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : FONDEMENTS THEORIQUES.....	4
I- ETAT DE LA QUESTION.....	4
II- PROBLEMATIQUE.....	14
CHAPITRE II : CADRE DE L'ETUDE ET DEMARCHES METHODOLOGIQUE.....	18
I- CADRE DE L'ETUDE.....	18
II- DEMARCHES METHODOLOGIQUES.....	23
CHAPITRE III : CAUSES ET CONSEQUENCES DE L'ABANDON.....	29
3-1- CAUSES DE L'ABANDON DES ENFANTS.....	29
3-2- CONSEQUENCES DE L'ABANDON SUR LES ENFANTS...	31
CHAPITRE IV : DISCUSSIONS ET SUGGESTIONS	52
4-1- DISCUSSION.....	52
4-2- SUGGESTIONS.....	58
CONCLUSION.....	61
BIBLIOGRAPHIE.....	64

DEDICACE

- A toi mon père Pierre Y. HOUNHOUI qui t'es beaucoup sacrifié pour mon évolution, qui as su me faire aimer le travail, montrer la bienveillance, le sens des responsabilités et œuvrer sans relâche pour mon bien-être.
- A toi ma mère Colette T. HOUNHOUI née CAPO-CHICHI qui m'as tout le temps soutenue, conseillée, aimée, qui t'es privée de beaucoup de choses pour me rendre heureuse et qui m'as appris à être indépendante et une femme accomplie.

Eunice HOUNHOUI

- A toi mon père Henri TAIWO qui es pour moi le symbole de l'abnégation, du respect, de l'amour et qui m'as appris à aimer le travail.
- A toi ma mère Yvette TAIWO née AHOUANGONOU, qui m'as tout donné, qui as tout sacrifié pour moi et qui es toujours disposée à œuvrer pour mon plein épanouissement.

Florette TAIWO

REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements s'adressent :

- ✓ au Professeur Denis AMOUSSOU-YEYE, pour avoir accepté de diriger ce travail malgré ses multiples sollicitations;
- ✓ à tous nos professeurs du département de Psychologie et des Sciences de l'Education, en particulier ceux de l'option Psychologie de la vie Sociale et du Milieu Professionnel, qui se sont beaucoup sacrifiés pour notre formation académique ;
- ✓ aux autorités de l'OCPM pour leurs nombreux conseils, et leur constante disponibilité à nous fournir les diverses informations dont nous avons besoin;
- ✓ à nos frères et sœurs Roméo, Eliel, Gloria TAIWO et Jordy, Innocencia, Grâce HOUNHOU pour leurs conseils et leur soutien indéfectible
- ✓ à notre cousine KPOGLO Clotilde qui ne s'est jamais fait prier pour nous venir en aide et qui est une précieuse conseillère pour nous : qu'elle retrouve ici l'expression de notre profonde gratitude ;
- ✓ à Monsieur DAHAGBETO Tranquillin, pour ses prières et son soutien tant affectif que moral ;
- ✓ à Monsieur ANAGONOU Gédéon, ses frères et sœur pour leur soutien indéfectible ;
- ✓ à Monsieur ISSA Awal pour ses conseils, sa disponibilité, sa gentillesse et son soutien ;
- ✓ à tous nos amis qui de près ou de loin nous ont aidés de quelque manière que ce soit, et dont les noms n'ont pas été cités ici et qui pourtant ont une place prépondérante dans nos cœurs.

SIGLES

AMP : Association Messenger de la Paix

BCN-Interpol : Bureau Central National d'Interpol

BEEBO: Bureau d'Ecoute et d'Evaluation des Besoins des Enfants

BPM: Brigade de Protection des Mineurs

CATE-OCPM: Centre d'Accueil et de Transit des Enfants de l'Office Central de Protection des Mineurs

CEO : Carrefour d'Ecoute et d'Orientation

DGPN : Direction Générale de la Police Nationale

ESAM : Enfants Solidaires d'Afrique et du Monde

FDB : Foyer Don Bosco

MISPAT : Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale

OCPM: Office Central de Protection des Mineurs

ONG : Organisation Non Gouvernemental

PIPE : Projet Intégré de Protection des Enfants

TDH: Terre Des Hommes

UNICEF : United Nations International Children's Emergency Fund (Fonds des Nations Unies pour l'enfance)

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : *Classification et répartition destypes d'abandon des enfants abandonnés du CATE-OCPM*.....29

Tableau 2 : *Classification et répartition des secteurs d'activités des mères des enfants abandonnés du CATE-OCPM*.....30

Tableau3 : *Classification et répartition des secteurs d'activités des pères des enfants abandonnés du CATE-OCPM*.....31

Tableau 4 : *Classification et répartition des types de comportements de l'ensemble de l'échantillon*37

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Répartition des types de comportements chez les garçons abandonnés du CATE-OCPM	35
Figure 2: Répartition des types de comportements chez les filles abandonnées du CATE-OCPM	36

RESUME

Des mythologies, en passant par la Bible, les contes et légendes, on se rend compte que le phénomène de l'abandon de l'enfant est aussi vieux que le monde. Mais aujourd'hui, il prend des proportions inquiétantes. Malgré toutes les campagnes de sensibilisation, l'effort des différentes ONG et structures œuvrant pour la protection des enfants, il n'est pas rare de voir à chaque coin de rue des enfants errant sans but. Ceci est surtout dû à l'irresponsabilité et l'inconscience de certains parents, la pauvreté, l'effritement de la structure familiale traditionnelle, la non maîtrise des méthodes de contraception afin de contrôler les naissances, l'inexistence de structure gouvernementale de prise en charge des indigents sur tous les plans etc. Ces enfants livrés à eux-mêmes, développent fréquemment des comportements antisociaux, des vices qui leur portent préjudice tant au plan mental que physique et handicapent souvent leurs relations personnelles et sociales. Le risque qu'ils deviennent plus tard des fléaux pour la société et des parents irresponsables, incapables de s'occuper à leur tour de leur progéniture est non négligeable. Malheureusement, à ce jour, il n'existe pas encore en République de Bénin, une structure étatique pouvant prendre en charge les déshérités de la société, en l'occurrence les enfants abandonnés pour leur assurer un mieux-être et leur donner une éducation sans faille.

Mots clés : Enfant, abandon, conséquence, relations personnelles et relations sociales.

ABSTRACT

Mythologies, through the Bible, tales and legends, we realize that the phenomenon of child abandonment is as old as the world. But today, it is reaching worrying proportions. Despite all the campaigns, efforts of various NGO and structures which working for the protection of children, it is not uncommon to see every corner of children wandering aimlessly. This is mainly due to the irresponsibility and recklessness of some parents, poverty, erosion of the traditional family structure, the non-mastery of the methods of contraception to birth control, lack of governmental structure making indigent care at all levels. These children are left to themselves; often develop antisocial behavior, vices that harm them both mentally and physically handicapped and often their personal and social relationships. The risk they later become pests to society and irresponsible parents, unable to care for their offspring turn is not negligible. Unfortunately, to date, there does not yet exist in the Republic of Benin, a state structure that can support the outcasts of society, namely abandoned children to ensure their well-being and give them an education without fault.

Tags: Abandon, therefore, personal relationships, social relationships

Key words: child, abandonment, consequences, personal and social relationships

INTRODUCTION

Dans les sociétés qui aspirent à la prospérité et au développement, le bien-être des enfants est un facteur indispensable. C'est sur les enfants et la jeunesse que se bâtit l'avenir d'une nation. Cette nécessité est bien comprise par plusieurs Etats qui ont tôt fait de ratifier la convention des Nations Unies du 20 novembre 1989 relative aux droits des enfants ainsi que d'autres traités afin de permettre à ces derniers de jouir pleinement de leur droit de vrais et dignes citoyens de demain. Ladite convention a été ratifiée par le Bénin en 1990. Mais malheureusement, cette noble initiative a encore du plomb dans l'aile quant à sa mise en application effective.

Dans plusieurs régions du monde, en Afrique et au Bénin en particulier, de milliers d'enfants restent encore confrontés aux affres de la misère, de la pauvreté, de l'exploitation, du trafic, de la maltraitance, de l'abandon, du viol, du mariage forcé, etc. En effet, les problèmes des enfants sont influencés par des attitudes parfois désinvoltes des adultes qui ne prennent pas assez tôt conscience de la souffrance des enfants. Les efforts de médiation sur les difficultés que rencontrent les enfants ne sont pas arrivés à freiner le fléau. De plus en plus, beaucoup d'enfants sont abandonnés, et livrés à eux-mêmes.

L'abandon des enfants est un phénomène pluriséculaire. Dans l'Antiquité gréco-romaine, il est un thème récurrent des récits mythologiques ou historiques. De nombreux dieux et héros sont des enfants trouvés, comme Jupiter, Poséidon ou Romulus et Remus. La pratique de l'abandon s'est poursuivie pendant tout le Moyen Âge chrétien : on abandonne son enfant dans un lieu public ou dans un monastère. Le ministre de l'Intérieur Chaptal écrit, dans la circulaire du 23 Ventôse en IX, que « *Depuis dix ans, le nombre des enfants abandonnés a plus que doublé dans nos hospices ; il s'élève en ce moment à 63 000* ». Au total, ce

sont près de trois millions d'enfants qui auraient été abandonnés au cours des XVIIIe et XIXe siècles.

Cette pratique n'a donc point disparu ; elle continue de sévir et le Bénin n'en est pas épargné. Autrefois, ce sont les enfants nés avec des malformations génétiques qui en étaient largement victimes. Jugés à tort par les croyances africaines qui voyaient en eux des démons, ces enfants étaient abandonnés, jetés ou au pire des cas tués (cas des « tohossou »).

Malheureusement, ce sont de nos jours des enfants bien portants qui sont victimes d'abandon. Des bébés nouvellement nés sont abandonnés par leurs géniteurs et déposés dans les caniveaux, sur les tas d'ordures. D'autres enfants en sont également victimes mais à des âges un peu plus avancés. Le problème est devenu récurrent et il ne se passe presque plus de jours où un cas d'abandon ne soit relayé par les ondes. De Janvier 2010 à Décembre 2012, **2651 enfants abandonnés** ont été enregistrés à l'Office Central de Protection des Mineurs du Bénin (OCPM) selon les rapports annuels de 2010, 2011, et 2012.

Cette séparation engendre une rupture des liens existant et/ou devant se créer entre la mère et l'enfant, liens de relation qui permettront à l'enfant de se structurer, de préserver un équilibre affectif et psychologique : condition sine qua non d'un développement harmonieux et permettant de faire un certain nombre d'acquisitions. Par conséquent, il devient primordial de se demander si les enfants abandonnés, qui n'ont pas connu la sécurité de la cellule familiale et qui, pour la plupart, n'auront jamais l'opportunité de connaître cette chaleur familiale ont-ils pu, dominer leur sentiment d'abandon et s'intégrer pleinement à la société dans laquelle ils vivent ?

C'est le fondement de notre thème de recherche « **Conséquences de l'abandon de l'enfant dans ses relations personnelles et sociales : cas des enfants en transit au Centre d'Accueil et de Transit des Enfants de l'Office Central de Protection des Mineurs (CATE-OCPM)** ».

Ce travail de recherche s'articule autour de quatre chapitres. Le premier est consacré aux considérations théoriques et le deuxième aborde le cadre de l'étude et la démarche méthodologique. Le troisième quant à lui, expose les conséquences de l'abandon de l'enfant et le quatrième les suggestions.

CHAPITRE I : FONDEMENTS THEORIQUES

Ce chapitre comporte essentiellement la problématique, les hypothèses, les objectifs, la clarification conceptuelle et la revue de littérature.

I- Etat de la question

1-1- Revue de littérature

La revue de littérature est une analyse critique des différents écrits relatifs à la thématique. Le but est de mettre en évidence non seulement les limites mais aussi la contribution de ces réflexions par rapport aux objectifs de cette recherche.

L'enfant abandonné est séparé de son père et/ou de sa mère. Or, la famille a une place prépondérante dans l'ensemble du processus de socialisation de l'enfant. Elle est incontestablement le premier milieu socialisateur de l'enfant, la source de son identité, de sa perception du monde et de ses comportements. En empruntant la terminologie de **P. Tap (1988, 1991)**, on peut décomposer ce processus de socialisation de l'enfant en trois grandes étapes schématiques (dont la chronologie est variable et qui pourrait être décomposée en nombreuses sous-catégories, mais qui indiquent bien un cheminement psychologique d'ensemble, ce qui fournit un cadre de réflexion global) :

- ✓ la phase d' « *individualisation primaire* » correspond aux trois premières années de la vie. L'enfant passe par les étapes de la fusion émotionnelle, puis de la prise de conscience de son corps, puis de l'imitation et enfin de l'affirmation de soi dans la jalousie, la possessivité ou encore l'opposition. L'enfant met en place ses identifications fondamentales, développe ses capacités linguistiques et intellectuelles, prend conscience de lui-même et des autres à travers les interactions familiales ;

- ✓ la phase d' « *identification catégorielle* » court de la sortie de la petite enfance jusqu'à la fin de l'adolescence. Elle se caractérise par l'ouverture hors du petit monde familial, la prise en charge de nouveaux rôles (principalement dans le système scolaire), l'entrée en compétition avec des pairs (à l'école, au sport et dans les autres loisirs), la confrontation et l'appartenance à des catégories sociales nouvelles (liée à la perception de sa famille, aux éventuels stigmates physiques, à l'habitat, à la catégorie sociale, etc.). Le jeune est alors constitué par des identités sociales, plus ou moins cohérentes, qui définissent des rôles et des attitudes ;
- ✓ la phase de l' « *identification personnalisante* » constitue l'entrée psychologique dans la maturité adulte. A partir de l'adolescence, les transformations physiques et psychologiques (nouveau développement de la conscience de soi) liées à la puberté, le développement de l'intelligence formelle, la confrontation à la question de l'avenir au sortir de la prise en charge familiale et scolaire, etc., participent à l'entrée dans une période de crise d'identité (c'est la fameuse "crise d'adolescence " connue dans toutes les sociétés occidentales). Celle-ci se résout et permet l'entrée véritable dans la maturité psychologique adulte lorsque l'individu parvient à se fabriquer une identification à un projet personnel adapté au réel (ce qui ne signifie pas que cette identification sera dès lors fixée une fois pour toutes).

C'est ainsi qu'en se basant sur le fait que l'enfant pour se construire et pour édifier son unité a besoin de ses parents, certains auteurs se sont intéressés tout particulièrement à la carence paternelle et à ses conséquences sur l'enfant. **M. Porot (1973)**, en ce qui concerne l'absence paternelle, distingue deux réalités différentes :

- ✓ l'absence réelle, qui peut être durable (que ce soit à cause du décès du père, de son emprisonnement ou bien d'une maladie grave), ou

intermittente (dans ce cas, l'absence se doit à des obligations professionnelles) ;

- ✓ l'absence virtuelle. Dans ce cas précis, le père habite avec l'enfant mais, en raison de nombreux facteurs (par exemple, le père, surchargé de travail, rentre chez lui fatigué, énervé et impatient), il ne fait aucun effort pour interagir avec l'enfant ou, comme solution, accepte tous les caprices de l'enfant, évitant quelconque tracasserie, pour passer du temps avec l'enfant.

De toute manière, le père renonce, dans les deux cas, à son véritable rôle de père. **E. Sullerot(1992)** considère que « le manque du père ne se borne pas à l'absence du père présent. Un père qui ne répond pas aux besoins d'attachement de son fils, il est également un père manquant ». Cela signifie donc que le temps que le père passe avec son enfant ne permet en aucun cas d'évaluer les effets bénéfiques de la fonction paternelle. Ce qui est réellement important, c'est l'amour, la fermeté et la justice que le père apporte à son enfant et dont il fait preuve lors de la réalisation d'activités quotidiennes, telles que l'initiation à un sport, à la lecture ou la découverte de la nature.

G. Corneau(1989) affirme qu'il y a cinq types de comportement qui caractérisent une paternité inadéquate et qui représentent une immense frustration imposée à l'enfant. Ces comportements néfastes de la part du père sont :

1. l'absence prolongée du père, indépendamment de la cause de cette absence (qu'il s'agit d'un abandon réel ou bien de l'hospitalisation prolongée du père) ;
2. l'absence de réponses de la part du père quant au besoin d'affection et d'attachement de l'enfant (des attitudes de négligence et de rejet du père quant aux besoins de l'enfant) ;

3. les menaces d'abandon proférées par le père et utilisées pour punir ou discipliner l'enfant (il peut s'agir de différentes menaces : abandonner la famille, cesser d'aimer l'enfant, se suicider, tuer l'enfant ou tuer la mère) ;
4. la culpabilisation de l'enfant (celle-ci est visible lorsque le père affirme que l'enfant est responsable de la maladie ou du décès de l'un des parents) et, finalement ;
5. l'utilisation de l'enfant comme soutien du père (surtout dans des cas d'alcoolisme, où l'enfant est obligé d'assumer le rôle d'un adulte, bien avant l'âge).

M. Shinn (1978) considère que l'absence du père peut être provoquée par des raisons sociales (le service militaire), un traumatisme (le décès du père), une stigmatisation sociale (l'illégitimité ou l'abandon) ou qu'elle peut suggérer, un conflit parental (le divorce). La signification psychologique de cette absence dépend, en partie, de la qualité des rapports familiaux avant le départ du père et les séquelles psychologiques pour l'enfant dépendent aussi de la cause de cette absence.

Selon **F. Hurstel (1997)**, l'expression *carence paternelle* peut être utilisée pour identifier un homme qui aurait *complètement échoué* dans son rôle paternel ou pour identifier un homme qui ne lègue rien à ses enfants (aucun bien spirituel ni aucun bien matériel).

Le manque de contact et/ou l'ignorance du père fait que l'enfant a un énorme vide dans son âme, comme s'il s'agissait d'une « *faim paternelle* » (*father hunger*)(**B. Erickson, 1998, p. 19**). Celle-ci peut advenir de la mort du père, du divorce des parents, d'une adoption, de la dépendance de substances de la part du père, d'abus et d'une *paternité traditionnelle* (les parents établissent des relations rigides et peu affectives, en termes émotionnels, avec les enfants). Cette *faim paternelle* peut provoquer, plus tard, des situations d'alcoolisme, la

toxicomanie, une dépression, une promiscuité sexuelle, des comportements violents et une obsession par rapport à l'activité professionnelle.

Selon **M. Lamb (1997)**, l'absence paternelle peut être néfaste, non pas parce que le modèle sexuel est absent, mais parce que de nombreux aspects (économiques, sociaux et émotionnels) des rôles du père ne sont pas accomplis au sein de la famille.

Quelle que soit la *carence paternelle*, celle-ci peut en effet avoir des conséquences négatives pour l'enfant dans de nombreux domaines, à savoir : une carence d'autorité, la délinquance, les troubles du comportement, l'identification sexuelle, l'auto-estime, le développement intellectuel et le rendement scolaire. L'enfant victime d'abandon est par conséquent exposé à toutes ces conséquences qui influencent considérablement sa vie.

Mais les auteurs ne se sont pas seulement arrêtés à la carence paternelle et ses conséquences pour l'enfant. Ils ont aussi examiné les conséquences de la séparation de l'enfant d'avec sa mère. **Freud** fut le premier à s'approprier la question et à attirer l'attention sur l'importance des expériences affectives précoces dans l'étiologie des troubles mentaux des adultes chez qui il eut l'occasion de pratiquer des cures psychanalytiques.

L'américain **René Spitz** le suivra en **1959** et suite à ses recherches appellera dépression anaclitique l'état d'hébètement stuporeux qui s'observe chez l'enfant privé de soins maternels : il est apathique, silencieux et triste. Il ne recherche pas le contact, l'insomnie est fréquente, le poids baisse et l'enfant est sensible aux infections intercurrentes.

L. Bender et **H. Yarnell (1941)** ont, quant, à eux désigné par l'expression « trouble psychotique du comportement » le syndrome clinique qu'ils ont trouvé associés à de profondes frustrations précoces. **J. Bowlby (1954)** a établi qu'il existait une relation entre l'inaffectivité de certains sujets et des séparations précoces extrêmement frustrantes. Il lui sembla donc qu'il y avait « *de très*

fortes raisons de croire que la séparation prolongée d'un enfant d'avec sa mère (ou d'avec le substitut maternel) ... est le principe facteur étiologique de la délinquance ». Mais comme la délinquance n'apparaît pas généralement comme le produit d'une carence maternelle et que la séparation précoce d'avec la mère n'est pas commune à tous les délinquants, certains critiques en ont conclu que l'hypothèse de la pathogénicité de la carence maternelle était sans valeur.

S. Lebovici(1989) rejoint tous les auteurs suite à son aperçu des recherches sur la notion de carence maternelle et conclue que la carence de soins maternels chez l'enfant jeune est un fait grave, lourd de conséquences. Elle engendre un immense désordre émotionnel et psychique chez l'adolescent et chez l'adulte.

Divers psychanalystes, dont **Anna Freud** et **Dorothy Burlingham**, ont décrit les effets traumatiques de la séparation durable de très jeunes enfants et de leur mère dans le contexte des bombardements de Londres, où les enfants étaient évacués à la campagne : en cherchant à assurer leur survie physique, on a agi au détriment de leur santé psychique.

Qu'il s'agisse de carence paternelle ou maternelle, l'enfant dans un cas comme dans l'autre est confronté à de nombreuses frustrations qui handicapent sérieusement son bien-être. Pire encore, l'enfant victime d'abandon doit faire donc face aux conséquences de la carence paternelle comme aux conséquences de la carence maternelle. Si certains auteurs se sont intéressés à la question et surtout aux causes de l'abandon d'enfant, très peu ont porté leur plume sur les conséquences de cet abandon dans le développement de l'enfant et aussi dans ses relations personnelles et sociales. C'est le bien fondé de notre thème de recherche « **Conséquences de l'abandon de l'enfant dans ses relations personnelles et sociales : cas des enfants en transit au Centre d'Accueil et de Transit des Enfants de l'Office Central de Protection des Mineurs (CATE-OCPM)** »

1-2- Théorie de référence

➤ La théorie de l'attachement

Contrairement à **Freud** qui soutenait que le nourrisson s'attache à sa mère parce qu'elle satisfait son besoin d'alimentation, **Bowlby (1969)** relie l'attachement au besoin de contacts. L'enfant nait social et se construit au moyen des relations avec les personnes significatives qui l'entourent. Il se sent plus ou moins en sécurité, dépendant de la façon dont on répond à ses besoins. D'après **Bowlby**, l'attachement est un processus instinctif destiné à assurer la survie de l'espèce en maintenant une proximité entre un nourrisson et sa mère. L'attachement débute dès la grossesse et s'établit dans les trois premières années de la vie. Il va influencer la façon dont l'enfant va ensuite établir ses relations sociales pour le reste de sa vie.

Le but de l'attachement est que l'enfant se sente en sécurité, protégé et confiant. Par contre, si l'attachement ne se fait d'une façon appropriée (en raison d'une figure d'attachement absente ou inadéquate durant la première enfance), comme c'est le cas de certains des enfants abandonnés, l'enfant pourra voir le monde comme dangereux et se considérer comme indigne d'amour. A long terme, les enfants avec un attachement insécurisant ont davantage de problèmes dans leur fonctionnement émotionnel, social et cognitif. (**Spitz 1984**).

Le trouble de l'attachement n'est pas en soi une pathologie mais peut conduire à une pathologie. Il y a, en effet, plusieurs facteurs qui influencent le pronostic, dont la sévérité et la durée des comportements envers l'enfant, son âge ainsi que la présence ou l'absence de facteurs de résilience.

Les manifestations les plus sévères de troubles de l'attachement se retrouvent chez les enfants victimes d'abus ou de négligence sévère, les enfants placés dans de multiples foyers nourriciers, ainsi que les enfants abandonnés qui sont placés longtemps en institution ou qui vivent dans la rue.

D'après **F. Hallet (2003)**, on distingue deux types de trouble réactionnel de l'attachement :

- ✓ type inhibé : incapacité à engager des interactions sociales ou à répondre de façon appropriée (inhibition, hyper vigilance, ambivalence) ;
- ✓ type désinhibé : incapacité à faire des attachements sélectifs.

➤ La théorie psycho-dynamique

L'approche générale de **Freud** peut être considérée comme biologique, au sens large du terme, et dynamique même si elle ne vise pas à situer les bases structurelles et physiologiques cérébrales des phénomènes psychiques (**Freud, 1895**). Cette approche postule que le sujet et ses fonctions psychiques, soumis à des demandes externes et internes (**Freud, 1915a**), recherchent des solutions bien au-delà de la conscience (**Freud, 1900**) et des tendances spontanées de l'organisme (l'interruption du déplaisir) (**Freud, 1895 et 1920**) et que les organisations mentales et même neuronales sont susceptibles de se reconfigurer au cours de ce processus. Ces demandes peuvent être conflictuelles et l'aboutissement peut être la résolution ou l'échec, sous la forme de l'expression d'un symptôme.

Par conséquent, l'enfant qui est abandonné, qui se retrouve dans une situation de précarité (comme la plus part des enfants de notre échantillon), qui doit faire face aux vicissitudes de la vie pour lesquelles il n'a encore aucune expérience, se met dans des conditions où certaines de ses particularités peuvent être à l'origine d'un processus psychopathologique.

De tous ces écrits et de toutes ces analyses, que pouvons-nous retenir pour expliquer les différents concepts de notre thème d'étude ?

1-3 Clarification conceptuelle

La réalisation de cette étude nécessite de formuler des définitions opérationnelles des concepts « enfant », « abandon d'enfant » et « relations ».

✓ L'enfant

Le mot enfant vient du latin « *infans* » (in, privatif, et fari, parler) et signifiait, chez les Romains, « *celui qui ne parle pas* ». Un enfant est un être humain fille ou garçon dans l'âge de l'enfance : **Larousse (2009)**. C'est une personne considérée comme rattachée à une personne, une chose. Les concepts d'enfance et les valeurs y afférentes ont beaucoup évolué de l'Antiquité à nos jours, selon les civilisations, les classes sociales, les contextes et la personnalité des parents. Selon le Code civil, un enfant est une personne, fille ou garçon, âgée de 0-18 ans qui dès la naissance possède déjà une identité judiciaire.

✓ L'abandon d'enfant

Abandonner : c'est d'après le dictionnaire le **Petit Robert**, « *ne plus vouloir, renoncer, quitter, lâcher, larguer, plaquer, laisser, capituler, flancher, démissionner, rejeter, mettre au rebut* ». Dans son sens étymologique « *à bandon* », c'est « *laisser au pouvoir, à la merci de* ». Cette étymologie « *laisser à la merci de* », convient tout à fait quand on sait que les enfants abandonnés sont laissés à la merci de la rue. L'abandon d'enfant consiste dans le fait d'exposer ou de faire exposer, de délaisser ou de faire délaisser un enfant. Exposer un enfant consiste à déposer l'enfant dans un lieu quelconque dans le but de se soustraire à l'obligation d'en prendre soin et pour l'abandonner. Le délaissement d'un enfant est le fait de l'abandonner et de disparaître pour se décharger du devoir d'en prendre soin.

✓ **Relation**

Une relation est un lien dynamique entre une personne et une ou plusieurs autres personnes, entre une personne et un ou plusieurs groupes, entre un groupe et un ou plusieurs autres groupes, un processus de socialisation, d'une entrée dans un ensemble de liens. Une relation est un rapport existant entre des personnes, un rapport étroit entre deux individus, un rapport de dépendance réciproque des êtres vivants avec leur environnement. **Encarta (2009)**.

Une relation personnelle est une relation affective, amoureuse, fraternelle, romantique, sexuelle, familiale qui lie deux individus. C'est aussi un ensemble de ressources, une connaissance et un engagement réciproques fondés sur des interactions débouchant sur des formes spécifiques de confiance entre les partenaires. Dans le contexte de cette recherche, relation personnelle désigne le jugement de l'individu sur lui-même. Il s'agit de comment l'individu se perçoit et comment il agit en fonction de ses opinions.

Claude S. Fischer, qui dirigea une enquête empirique très importante sur les réseaux personnels à la fin des années 1970 résumait ainsi ses conclusions : « La plupart des adultes rencontrent les gens par leur famille, au travail, dans le quartier, dans les organisations, ou par l'intermédiaire d'amis ou de parents ; ils continuent à voir certaines personnes rencontrées dans des situations antérieures, comme l'école ou l'armée ; il est rare que des rencontres contingentes, dans un bar, une salle des ventes ou autre, deviennent autre chose que de brèves rencontres » (Fischer, 1982, p.4). Autrement dit, dès que l'on pose la question de l'origine des relations individuelles, on retrouve des cadres collectifs (organisations, familles, etc.) au sein desquels elles se forment le plus souvent avant de prendre leur autonomie. E. Goffman ne dit pas autre chose : « La plupart des relations ancrées naissent, semble-t-il, pour des raisons qui leur sont extérieures et sont le résultat direct et immédiat de dispositions institutionnelles,

(On peut citer en exemple les frères et sœurs, les clients, les collègues de travail, les voisins)

La relation sociale se définit comme une dimension de l'homme en tant qu'être social à travers l'existence de liens qui l'insèrent dans un tissu social.

Les relations sociales sont régies par des normes de conduite à travers lesquels les gens adoptent des règles suivant ce qui est considéré comme désirable socialement ; une relation est également fonction de la situation et du lieu dans lequel elle se déroule. Dans ce sens, toutes les relations sociales sont marquées par un contexte défini qui englobe à la fois les éléments de l'environnement physique et les aspects psychosociaux. Elles s'organisent suivant la fonction psychosociale des partenaires en présence ; cela signifie que les relations sont des rapports de position socialement déterminée qui font apparaître des différences sociales objectives ; par ailleurs, elles sont marquées par l'aspect subjectif des modes d'expression des interlocuteurs et donnent ainsi lieu à des formes d'interactions diverses qui révèlent chacune une dimension de la sociabilité humaine.

II- Problématique

2-1- Enoncé du problème et question de recherche

IER, premier roi mythique de la Babylonie vers 2650 av. J-C aurait été conçu en secret et abandonné par sa mère dans une arche de jonc, fermée au bitume, et lancée sur le fleuve qui l'emporta. Cette histoire ressemble beaucoup à celle de Moïse, de Paris, de Persée, de Cyrus le Grand, de Remus et Romulus, d'Œdipe...et actuellement de beaucoup d'enfants.

Le phénomène d'enfant abandonné a toujours existé de par le passé. Malheureusement, il prend aujourd'hui des proportions très inquiétantes. Il ne se passe presque plus de jours sans que ne défilent à la télévision des enfants abandonnés : parfois ce sont des nouveaux nés. Certains ont la chance d'être secourus. Mais, malheureusement pour d'autres qui constituent la grande partie,

les secours viennent trop tard. On les découvre morts. Les nouveaux nés ne sont pas les seules victimes de ce fléau. Des enfants en âges un peu plus élevés en sont également victimes. On les retrouve errants dans la rue. Ce sont soit des enfants placés qui ont fugué suite aux maltraitements dont ils sont victimes, soit des enfants négligés par leurs parents et qui vont chercher « *conforts* » dans la rue. Les parents de ces enfants ignorent que parmi les mammifères supérieurs, c'est le petit être humain qui présente le plus grand décalage entre sa naissance biologique et son éclosion psychique et que les événements au début de son existence forgent son devenir.

De plus, l'enfant a besoin pour se construire, d'amour et d'affection. L'amour maternel est un véritable aliment dont l'enfant a besoin autant que du lait dont il se nourrit et l'absence de satisfactions affectives se traduit par un retard à la fois physique et intellectuel très marqué.

A cet effet, certains spécialistes notamment **Aubry (1955)**, diront qu'après trois mois de privations affectives, les symptômes observés chez les enfants se traduisent par la perte de l'appétit et du sommeil et par un visage sans expression. Au bout de cinq mois, les enfants sont méconnaissables, affaiblis sur eux-mêmes, agités et tremblants. Ainsi, l'extrême privation de joie affective due à l'absence des mamans provoquerait chez les enfants dans un délai de trois mois, des changements tels que cinq mois d'efforts correctifs subséquents ne parviendraient pas à effacer. C'est qu'il y a entre la maman et l'enfant bien autre chose qu'une sympathie née de contingences. Il y a une identité de nature, un synchronisme des élans, une mystérieuse télépathie qui explique l'étonnant mystère du premier sourire, prémices de l'amour filial répondant à l'amour maternel.

La mère n'est pas la seule garante de sécurité et d'affection. Il y a aussi le père. Au-delà des bras de sa mère, du cœur de son père, l'enfant a besoin de trouver un autre berceau : le foyer familial, seul milieu qui convient à ses

progrès, s'adapte à son âge, à ses possibilités, à sa fragilité, le seul qui lui enseigne normalement l'art de vivre en société, de résister avec succès aux influences funestes du monde.

Ces différents éléments (père, mère, famille) s'associent, s'unissent, s'entremêlent et influencent l'enfant dans sa construction identitaire dès le bas âge jusqu'à l'âge de maturité. Malheureusement, tous les enfants n'ont pas la chance de vivre les effets bénéfiques de cette chaleur parentale ni de grandir dans un environnement familial rassurant, sain, tonique, paisible ou certains grands principes de la vie morale y sont respectés. C'est le cas des enfants abandonnés. Certains ont la chance d'être recueillis dans des familles d'accueil. Mais la majorité se retrouve dans la rue ou dans les centres de transit comme celui de l'Office Central de Protection des Mineurs. Ces enfants, en proie à la délinquance posent d'énormes actes face auxquels des interrogations demeurent sans réponses. On admet alors l'hypothèse selon laquelle l'abandon de ces enfants par leurs géniteurs est la cause principale de ces déviations comportementales. Est-ce réellement le cas et si oui à quels points l'abandon sabote-t-il la fondation de la personnalité de ces enfants ?

C'est dans le but de répondre à cette interrogation que le thème « *Conséquences de l'abandon de l'enfant dans ses relations personnelles et sociales : cas des enfants en transit au Centre d'Accueil et de Transit des Enfants de l'Office Central de Protection des Mineurs* » a été choisi et fait l'objet du présent mémoire de maîtrise en psychologie de la vie sociale et professionnelle. Quelles sont alors les hypothèses proposées et les objectifs de cette étude ?

2-2- Hypothèses et objectifs

a-) Hypothèses

Les hypothèses formulées pour l'élaboration du présent travail sont :

✓ Hypothèse 1

Les réalités socio-économiques de nos jours, amènent certains parents à se désengager de leurs responsabilités parentales, et à abandonner leurs enfants.

✓ Hypothèse 2

Les enfants abandonnés, présentent des troubles de personnalité et développent des comportements et attitudes antisociaux.

b-) Objectifs

Pour **John DEWEY(1983)** « *avoir un objectif, c'est avoir l'intention de faire quelque chose et percevoir la signification des choses à la lumière de cette intention* ».

L'objectif principal de cette étude est de déterminer les conséquences de l'abandon dans les différentes relations des enfants du CATE-OCPM victimes d'abandon.

De façon spécifique, il s'agit:

- ✓ d'identifier les causes de l'abandon des enfants du CATE-OCPM
- ✓ de déterminer les conséquences de l'abandon sur le développement psychosocial des enfants du CATE-OCPM victimes d'abandon ;
- ✓ de proposer des mesures de prise en charge des enfants abandonnés afin de leur éviter des troubles de la personnalité et des déviances comportementales.

CHAPITRE II : CADRE DE L'ETUDE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Ce chapitre sera consacré d'une part à la présentation du cadre d'étude et d'autre part aux démarches méthodologiques.

I- Cadre de l'étude

Nous avons choisi de travailler sur les enfants abandonnés en transit à la Brigade de Protection des Mineurs d'Aglangandan.

1-1-Historique et évolution de l'OCPM

La Brigade de Protection des Mineurs, actuellement connu sous le nom d'Office Central de Protection des Mineurs, a été créée en 1983. Conformément à l'article 20 de l'arrêté 045/MISPAT/DGPN du 28 Février 1991 portant attribution, organisation et fonctionnement de la Direction de la Police Judiciaire qui la régit actuellement, la BPM a pour mission principale, la protection de l'enfance et de l'adolescence. A sa création elle ne connaissait pas autant de problèmes de mineurs comme c'est le cas aujourd'hui. Mais avec la croissance de la population et les problèmes qui y sont liés, le service a commencé progressivement à être débordé. Ainsi, les cas d'enfants victimes de toutes sortes de mauvais traitements, d'enfants en conflit avec la loi, des cas sociaux, etc. ont changé le visage de la protection des enfants au Bénin. Ces enfants en situation difficile dont les parents ne sont pas aussitôt retrouvés sont laissés au service qui doit les gérer. Ces enfants n'étant pas tous en conflit avec la loi, ils ne doivent pas être gardés à vue. Et même si c'était le cas, la garde à vue des enfants en conflit avec la loi obéit à des règles qui sortent du droit commun de la garde à vue. Dès leur accueil, ils constituaient un véritable casse-tête pour le service notamment par rapport à leur alimentation, leur hébergement, leurs soins etc.

Les difficultés rencontrées pour la gestion de ces cas ont conduit le service à prendre des attaches avec des confessions religieuses dans les années quatre-vingt-dix pour l'aider à les gérer. Et en ce temps, il n'y avait pas assez de structures ayant pour vocation la prise en charge des enfants en situation difficile. Il y avait principalement le Carrefour d'Écoute et d'Orientation de l'Archevêché de Cotonou comme structure confessionnelle et la Fondation Terre des Hommes comme structure privée non confessionnelle. La négociation de la Brigade de Protection des Mineurs avait permis l'accueil des enfants qu'elle recevait par ces structures. Mais les cibles de ces structures n'étant pas les mêmes, chaque structure se base sur ses critères propres pour la prise en charge des enfants. Suivant les situations de chaque enfant, la Brigade après leur mise à disposition, et souvent pour des auditions ou enquêtes complémentaires est souvent obligée d'aller les récupérer et de les y retourner.

Mais très tôt, cette pratique a montré ses limites. En effet, lorsqu'il y a par exemple des gardés à vue dans un dossier intéressant des mineurs qui sont dans un centre d'Accueil, le fait de ne pas avoir ces enfants directement à disposition au service ne favorise pas l'établissement des procédures dans les délais légaux. Il faudrait alors surseoir chaque fois pour aller les chercher et les redéposer. Le fait qu'il n'y avait pas d'assistants sociaux et de psychologues, au service pour assister les enfants au cours des diverses auditions n'était pas non plus de nature à favoriser ces auditions et par conséquent l'établissement des procédures dans les mêmes délais.

Pour remédier à toutes ces difficultés, le service qui était déjà à l'étroit face aux sollicitations toujours croissantes a senti la nécessité de disposer de locaux plus appropriés avec un centre de transit juste pour une prise en charge initiale des enfants qu'il accueille avant leur transfert vers les centres plus appropriés pour une prise en charge plus complète. Leur séjour si nécessaire

dans ce centre aurait aussi pour effet de favoriser l'accélération de l'établissement des procédures et le respect des délais légaux.

Pour concrétiser cette idée, la Direction de la Police Judiciaire a conçu et soumis un projet à cet effet au Gouvernement qui l'a pris en compte dans son Programme d'Investissement Public 2001-2002. Exécuté par la Direction de la Prospective et de la Programmation du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ce projet intitulé "Construction et Equipement de la Brigade de Protection des Mineurs" a donné naissance aux nouveaux locaux qui abritent aujourd'hui le service, son centre d'accueil et le BCN-Interpol avec qui il travaille en étroite collaboration.

1-2- Attributs

La Brigade de Protection des Mineurs a pour missions :

- ✓ la Protection de l'enfance et de l'adolescence par la prévention de l'inadaptation ;
- ✓ la recherche des crimes et délits commis par les mineurs de moins de dix-huit (18) ans.

A ce titre, elle est spécialisée dans les enquêtes sur les mineurs en danger physique ou moral, le dépistage de l'enfance malheureuse et des mineurs moralement abandonnés. Elle comprend trois (03) sections.

1-2-1- La section prévention

La BPM a un rôle de prévention c'est-à-dire qu'elle met en œuvre sur le terrain, des actions qui ont pour but d'éviter l'emprunt par les enfants et adolescents de la vie de la délinquance. Cette mission passe par des contrôles et vérifications de dissuasion dans les lieux publics fréquentés par les mineurs et adolescents (voies publiques, dancings, vidéoclubs, salles de cinéma et dans tous

autres milieux soupçonnés). En collaboration avec les ONG de protection des droits de l'enfant, elle fait aussi des émissions en français et en langues locales sur les radios et télévisions pour sensibiliser sur la nécessité du respect de ces droits aussi bien par les adultes que par les enfants eux-mêmes. La Brigade de Protection des Mineurs est aussi souvent sollicitée pour présenter des communications sur les droits des enfants dans les écoles publiques et privées, les préfectures, les mairies, les communes et arrondissements.

1-2-2- La section répression

La BPM établit des procès-verbaux d'enquête relatifs aux crimes et délits commis par et sur des mineurs et présente les auteurs au Parquet dans le strict respect des prescriptions de l'ordonnance 69-23 du 10/07/1969 relative au Jugement des infractions commises par les mineurs de moins de 18 ans. En réalité, elle ne réprime pas mais collabore à la mission de répression qui relève des cours et tribunaux.

1-2-3- La section protection

La mission de protection assurée par la BPM se situe à deux niveaux et vise à éviter à l'enfant victime une nouvelle victimisation ou la violation des droits de l'enfant en conflit avec la loi au cours de l'enquête Protection sociale : en dehors même de toute infraction, la BPM intervient chaque fois qu'un mineur est concerné. C'est le cas par exemple des fugues et errances ou de toute situation mettant l'enfant en danger physique ou moral. Beaucoup d'enfants handicapés transitent aussi par la BPM.

La BPM intervient également pour la réalisation des enquêtes sociales, la réintégration et la réinsertion des enfants victimes de toutes formes d'abus et ceci en collaboration avec les services sociaux et ONG spécialisées telles que Terre Des Hommes, Carrefour d'Ecoute et d'Orientation, Association Messenger

de la Paix, Foyer Don Bosco, Enfants Solidaires d' Afrique et du Monde, les Centres de Promotion Sociale, Foyer Laura Vicuna des Sœurs salésiennes, etc.

Protection judiciaire : elle concerne le respect des droits de tous les enfants au cours des traitements des affaires pénales : mauvais traitements à enfants, traite de mineurs, viols sur mineures, excitation des mineurs à la débauche, mutilations génitales féminines, emploi de mineurs de moins de quatorze (14) ans...etc., en un mot, toutes les infractions commises à l'égard des mineurs par des adultes ou par d'autres mineurs ou même celles commises par des mineurs à l'endroit des majeurs.

A cette étape par exemple, l'Officier de Police Judiciaire veille à la prise d'un certain nombre de précautions : informer sans délai les parents d'un enfant interpellé pour n'importe quelle infraction; procéder à l'audition dans les conditions requises : dans la salle d'audition pour mineurs ou dans son bureau hors la présence d'autres usagers ; présence d'un assistant social ou d'un parent non impliqué dans la commission de l'infraction ; respect des exigences légales ; ne pas exercer des violences sur l'enfant pour le faire avouer, etc. ; ne pas garder à vue un enfant de moins de treize ans.

1-3- Fonctionnement du Centre d'Accueil et de Transit des Enfants

Le centre fonctionne grâce au partenariat avec la Fondation Terre des Hommes qui a mis à la disposition du centre, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Intégré de Protection des Enfants victimes ou à risque d'Exploitation, de Trafic et de Maltraitance (PIPE/ETM) un psychopédagogue et un assistant Social ajouté à la cellule du Bureau d'Ecoute et d'Evaluation des Besoins O de TDH et aux bénévoles qui travaillaient dans ledit centre. Il fonctionne également grâce à l'appui technique de l'UNICEF et du Ministère de la Famille qui a mis à sa disposition deux psychologues.

Un enfant conduit à l'Office Central de Protection des Mineurs est accueilli au Secrétariat administratif. Le dossier est affecté à un inspecteur de Police qui, lorsqu'il le juge nécessaire, ordonne la garde de l'enfant au CATE en attendant le règlement du problème posé. Ce dernier dispose d'une équipe de permanence et de garde qui reçoit ces enfants, les écoute, les enregistre et les oriente vers leurs pairs déjà présents dans le centre.

La BPM se situe à Cotonou dans le quartier Akpakpa-Tokplégbé du 1^{er} arrondissement de Cotonou.

II- Démarches méthodologiques

« Dans l'accomplissement de toute tâche manuelle ou intellectuelle, l'esprit humain se trace un chemin qu'il suit et le long duquel, il organise l'ensemble des opérations à exécuter pour que la tâche soit accomplie » (Brimo, 1972). L'adoption d'une méthodologie en sciences sociales se révèle alors comme un précieux instrument d'organisation de la pensée qui aide à structurer logiquement l'objet d'étude, à planifier les étapes de la recherche, à sélectionner les stratégies et techniques de recherche afin d'effectuer une analyse plus efficace (Mace, 1988 :1). Dans cette perspective, il a été adopté pour le compte de cette étude, l'approche méthodologique qui suit.

2-1- Population cible et échantillon

Afin de recueillir les informations nécessaires pour répondre aux hypothèses précédemment énumérées, il a été utilisé la technique de choix raisonné dans la détermination de la population cible. L'échantillon a été constitué au sein du groupe des enfants vivants dans le centre et ceux du centre vivants dans les centres d'accueil partenaires.

Deux méthodes permettent d'identifier la taille de l'échantillon : les méthodes probabilistes (aléatoires) et les méthodes non probabilistes. Pour les méthodes probabilistes, les individus de la population ont la même chance d'être

choisis. Dans le cas de cette étude, par exemple en choisissant de telles méthodes, il est possible de ne tirer que des enfants victimes du même type d'abandon ou des enfants de même sexe ou de même âge. Ainsi, les méthodes non probabilistes sont plus indiquées pour cette enquête.

De ces méthodes non probabilistes, la méthode du choix raisonné a été utilisée. Les critères de choix des interviewés sont le sexe, l'âge, le type d'abandon. L'échantillon se présente comme suit :

- ✓ filles victimes d'abandon : il s'agit des enfants de sexe féminin vivant dans le centre et / ou ayant transité par le centre. Vingt (20) enfants ont été interviewés.
- ✓ garçons victimes d'abandon : il s'agit des enfants de sexe masculin vivants dans le centre et /ou ayant transité par le centre. Vingt (20) enfants ont été également interviewés.

Au total, quarante (40) personnes ont été interviewées.

2-2- Techniques et outils de collecte des données

Grawitz (1996), définit la technique comme « *un procédé opératoire rigoureux, bien défini, transmissible et susceptible d'être appliqué à nouveau dans les mêmes conditions, adapté au genre de problèmes et de phénomènes en cause* ». Dans le cadre de cette étude, les techniques d'observation et d'entretien ont été adoptées tout en tenant compte des trois principes fondamentaux qui guident l'action du chercheur afin d'éviter les écueils de la recherche en sciences sociales :

- ✓ éviter des jugements de valeur ;
- ✓ rechercher à tout instant, l'objectivité et enfin ;
- ✓ rechercher la spécificité des faits étudiés.

2-2-1- L'observation directe

Afin d'appréhender amplement les attitudes des enfants gardés, l'observation directe a été utilisée comme technique de collecte des données. Elle est fondée sur la micro-observation qui a permis d'obtenir des informations très fines sur l'objet d'étude. Elle a été effective grâce à nos journées de travail au sein du CATE-OCPM et aux garde de nuit.

2-2-2- L'entretien

La réalisation de ce travail de recherche est basée sur la méthode qualitative en recourant aux entretiens individuels. « *L'entretien est une technique qui s'impose lorsqu'on veut aborder certaines questions. C'est une démarche qui soumet le questionnement à la rencontre, au lieu de le fixer d'avance.* ». **L. Mucha (2010)**. L'entretien est donc une méthode de production de discours permettant ainsi de recueillir des opinions et des faits concrets. L'enquête de terrain par les entretiens fait également apparaître des processus en révélant certaines logiques d'action.

En ce qui concerne la méthode de recherche employée ici, c'est essentiellement une enquête par entretien qui a été utilisée. En effet, tout au long de ce mémoire de recherche, les différents entretiens constitueront le mode principal de collecte de l'information.

Cette enquête de terrain vise essentiellement à la connaissance des comportements de ces enfants envers eux-mêmes et envers leur entourage. Ces entretiens ont permis également de connaître la perception de ces enfants de leurs actes ainsi que les difficultés qu'ils éprouvent pour s'en abstenir.

Concernant le recueil de données dans ce travail de recherche, nous avons recours à des entretiens semi-directifs. Ce type d'entretien permet à l'acteur de s'exprimer librement, mais sur des questions précises, sous le contrôle de la personne qui l'interroge. En effet, cette méthode permet de centrer le discours

des personnes interrogées autour de différents thèmes définis au préalable à l'aide d'un guide d'entretien.

Cette technique est intéressante dans le sens où elle permet de guider l'interlocuteur dans son témoignage mais aussi de lui laisser une certaine souplesse de réponse. L'entretien semi-directif permettra donc d'avoir des éléments de réponses aux différentes interrogations de cette recherche en laissant la possibilité à la personne interrogée de s'exprimer de manière libre mais toujours en le guidant sur le sujet. Les entretiens effectués ont duré en moyenne quinze à vingt minutes et ont été enregistrés puis transcrits.

2-2-3- L'intérêt du recours à l'entretien

Cette approche qualitative est intéressante car elle permet de recueillir un grand nombre d'informations. Aussi, cela fait appel au point de vue de l'acteur, à son expérience, à sa logique et à sa rationalité. De plus, le recours aux entretiens permet d'avoir un contact direct avec les interlocuteurs et de déceler certains éléments comportementaux dont l'analyse renseigne tout autant que les réponses en elles-mêmes, que l'on ne pourrait avoir avec une approche quantitative.

Les entretiens permettent également d'avoir une démarche participative afin d'approfondir au maximum certains points et de comprendre ce que les personnes interrogées pensent sur les sujets traités. En effet, cette méthode de recueil de données permet d'être à la fois à l'écoute et dans l'échange avec la personne. Il est important de préciser tout de même qu'il est difficile de ne pas prendre part à l'avis des interlocuteurs mais aussi d'exprimer le nôtre lors de la réalisation des entretiens dans un souci d'objectivité, pour ne pas influencer les réponses de l'interrogé.

2-3- Mode de traitement des données

Le traitement des données a été à la fois manuel et informatisé avec le logiciel Excel. Etant donné que la base des informations recueillies repose essentiellement sur les discours, les commentaires et les opinions, les textes recueillis sont transcrits, thématiques et codifiés pour des analyses statistiques. Les tableaux, les graphiques sont faits dans le tableur Excel.

Après l'élaboration des graphiques et des tableaux, il a été procédé à leur analyse et commentaire. Pour la méthode d'analyse, l'approche qualitative basée sur l'analyse de contenu a été privilégiée. Notre choix a porté sur cette méthode parce que non seulement elle convient à « *l'étude du non-dit et de l'implicite, mais aussi elle oblige le chercheur à prendre beaucoup de recul à l'égard des interprétations spontanées et surtout, elle permet un contrôle ultérieur sur le travail de recherche* » **Quivy & Van Campenhoudt(1988)**

2-4- Difficultés rencontrées

La réalisation de la présente recherche empirique a connu quelques obstacles. Nous avons dû faire face au grand mutisme de certains enfants qui au début n'ont voulu fournir aucune information. Il a fallu que nous fassions preuve de beaucoup de patience, de détermination, de gentillesse, de compréhension pour les sortir de leur coquille et les amener à se confier à nous.

Nous avons été confrontées également à un problème linguistique. La plupart des enfants ne comprennent pas le français. Nous avons donc utilisé le « fongbé » comme langue d'échange avec certains. Pour les autres langues traditionnelles que nous ne comprenons pas, nous avons dû avoir recours à des agents du centre comme interprètes.

Quant à la recherche documentaire, les difficultés sont intrinsèques au manque de documents sur les conséquences de l'abandon de l'enfant. Les centres de documentation consultés à cet effet sont pauvres en documents psychologiques scientifiques. Néanmoins, ces difficultés ne nous ont pas

empêchés de faire nos enquêtes, de collecter les données et de faire nos analyses.

CHAPITRE III : CAUSES ET CONSEQUENCES DE L'ABANDON

De nos recherches, les enfants abandonnés du CATE-OCPM sont victimes de trois principaux types d'abandon. Les résultats de l'échantillon se présentent comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 1 : classification et répartition des enfants abandonnés du CATE-OCPM en fonction du type d'abandon

Forme d'abandon	Effectif
Enfant ne connaissant ni père ni mère	9
Enfant dont les parents vivent mais abandonné	21
Enfant abandonné par le père et dont la mère est indigente	10
Total	40

Source : Résultat enquêtes, 2012

La plupart des enfants abandonnés soit 77,50 % des enfants du CATE-OCPM de notre échantillon, connaissent leurs parents. De même, certains de ces parents, ont vu naître et grandir leurs enfants. Pourquoi alors les avoir abandonnés ?

3-1- Les causes de l'abandon des enfants du CATE-OCPM

Certains enfants sont abandonnés dès le bas âge et ne connaissent ni leur père ni leur mère (22,50% des enfants abandonnés interviewés du CATE-OCPM). Les géniteurs de ces enfants n'ont pu être retrouvés. On émet alors

généralement des hypothèses sur les causes de l'abandon de ces enfants : enfant issu d'un viol, enfant issu de grossesse dont la mère ignore l'auteur, enfant issu de mère indigente qui ne peut assurer les besoins de son enfant et dont le père a refusé la paternité, enfant handicapé, enfant dont les parents sont très jeunes donc incapables de subvenir convenablement aux besoins de l'enfant, enfant jugé « *sorcier* » selon des préjugés coutumiers qui doit être tué et à qui la mère épargne la vie en le jetant, enfants orphelins des deux parents et dont les tuteurs se sont débarrassés...

Pour les enfants abandonnés et dont les géniteurs sont connus, les raisons qui justifient leur abandon convergent vers un point commun : la pauvreté. Les besoins d'un enfant évoluent de manière exponentielle en fonction de son âge et représentent souvent à eux seuls un pôle important des dépenses. Dans le contexte de précarité des parents de ces enfants, ils sont impuissants face à l'ampleur des besoins dus très souvent au nombre élevé d'enfant en charge. Les enfants sont donc laissés à eux-mêmes, abandonnés à la rue.

Nous nous intéresserons aux trente-un (31) enfants qui connaissent leurs parents. Les secteurs d'activité des géniteurs de ces enfants de l'échantillon (31 enfants) se présentent comme suit :

Tableau 2 : classification et répartition des enfants abandonnés du CATE-OCPM en fonction du secteur d'activités des mères

Secteur d'activités de la mère	Effectif
Ménagère	19
Revendeuse	4
Paysan	8
Total	31

Source : Résultat enquêtes, 2012

Nous remarquons ici que plus de 60% des mères d'enfants n'ont aucune source de revenus. Elles sont presque toutes des ménagères et sont donc incapables de subvenir à certaines charges financières de leur foyer. Quelles sont alors les activités que mènent les pères d'enfants abandonnés et qui ne leur permettent pas d'assumer correctement leurs responsabilités ?

Tableau 3 : classification et répartition des secteurs d'activités des pères enfants abandonnés du CATE-OCPM

Secteur d'activité du père	Effectif
Artisan	11
Zémidjan	6
Paysan	14
Total	31

Source : Résultat enquêtes, 2012

A cela, s'ajoute l'analphabétisme. Si la grande majorité des parents n'a jamais mis pied à l'école, ceux qui ont eu la chance de franchir le seuil de l'école n'ont pas pu évoluer. Aucun parent de ces enfants n'a pu obtenir par exemple le Certificat d'Etude Primaire (CEP). La pauvreté de ces parents a conduit certains à placer leurs enfants (Vidomingon). Le but visé est que ces derniers soient gardés et qu'ils arrivent à gagner un peu d'argent pour l'entretien des autres enfants de leurs géniteurs. Mais face à la maltraitance dont certains de ces enfants « *vidomingon* » sont victimes, ils retrouvent la rue pour fuir leur bourreau.

3-2- Les conséquences de l'abandon sur les enfants du CATE-OCPM

Les conséquences de l'abandon sur les enfants sont nombreuses. Elles partent des souffrances sur le plan étiologique aux manifestations sur le plan

comportemental. Parfois, elles vont bien au-delà et se traduisent plus tard par une incompétence parentale de ces enfants victimes d'abandon. Le risque de faire surgir et d'amener la répétition de la souffrance ressentie sur la génération suivante de la discontinuité affective revient très grand.

Dans le cas d'espèce, nous aborderons les souffrances de ces enfants sur le plan étiologique et les manifestations comportementales qui en découlent.

3-2-1- Les souffrances de ces enfants sur le plan étiologique

Si l'enfant reçoit, avant même de naître, un flot de sensations inscrivant déjà des engrammes qui deviendront des souvenirs, puis des représentations ; si sa manière d'être entraîne déjà des réactions particulières de son environnement dès le début de son existence, s'il a été rêvé et donc généré en tant qu'image avant même de naître, il est tout en confusion et fusion lorsqu'il surgit à la vie et va devoir entamer un long processus de séparation et d'individuation. La séparation signifie une auto-reconnaissance de l'enfant comme un être de l'autre. L'individuation stipule un développement peu à peu de l'enfant par des caractéristiques propres qui en feront un sujet singulier au milieu d'autres sujets eux-mêmes marqués par le sceau de l'individualité. Le rôle d'un environnement est d'accompagner cet être en maturation afin de lui permettre de construire sa colonne vertébrale psychique.

En effet, on ne peut pas exister, puis dialoguer, sans se reconnaître dans son corps, avec les limites de sa peau, avec son intérieur et son extérieur, avec la marque de son sexe, avec l'ensemble des modalités sensorielles (vue, ouïe, tact, goût, odorat) qui permettent de recevoir, d'intégrer et d'organiser peu à peu un monde psychique, avec sa motricité qui progressivement permet d'explorer soi-même et l'entourage. Ce corps, pour qu'il devienne le creuset d'une existence, doit être bercé, caressé, senti, pris et détaché à son rythme, érotisé mais non génitalisé . Ceci ne peut se faire que par la rencontre avec un

petit groupe d'adultes stables, l'aimant profondément sans le submerger de stimuli impossibles à assimiler et sans lui faire connaître trop longtemps les périodes d'absence pourtant nécessaires pour qu'émergent les désirs.

On ne peut pas exister et dialoguer sans se trouver inscrit dans un espace rassurant, peuplé d'objets connus et liés à des présences, ni sans être inséré en totale sécurité dans un berceau, une maison, un quartier où les bouts de racines peuvent s'infiltrer si profondément dans le terreau familial que la notion de filiation ne fait plus aucun doute. On a besoin de connaître des séquences temporelles identiques où, par le jeu de la tension et de la détente créées rythmiquement, par les soins de pouponnage et de nourrissage, des souvenirs s'installent au fil des jours en donnant l'absolue conviction de la continuité. Le passé, le présent et le futur se distinguent à ce prix.

On doit devenir capable d'influencer l'environnement sans se percevoir comme un bouchon ballotté sur les flots et sans développer ce que certains appellent actuellement la «résignation acquise».

Si l'on découvre inexorablement des phases de solitude et de frustration, des moments d'inachèvement nous faisant douloureusement comprendre que nous sommes limités, faibles, mortels, incomplets. L'anxiété qui en découle et qui par elle-même est mobilisatrice de mouvements créateurs doit être tempérée, canalisée par la présence inconditionnelle de parents devenus si déterminants que, même absents, ils restent enfouis en soi comme des objets internes qui apaisent, consolent et dictent leur loi. Ces objets internes, omniprésents, vont permettre de capter d'autres influences issues de rencontres successives de l'existence. Les aptitudes à la socialisation future sont dépendantes de cet enracinement.

À partir de toutes ces expériences significatives, et grâce au progrès des maturations biologiques, l'enfant développe des mécanismes défensifs et adaptatifs afin de faire face seul, mais soutenu, aux stress inévitables de

l'existence. Parmi ces mécanismes, les évocations d'images permettant de déposer l'univers de ses attentes amoureuses, de ses peines, de ses joies et de ses déceptions sont fondamentales pour l'équilibre futur. Puisqu'aucun désir ne peut se réaliser totalement et qu'aucun danger ne peut être évité complètement, une vie imaginaire et fantasmagique se met en place afin de réaliser sur un mode hallucinatoire les attentes impossibles. Cette vie imaginaire et fantasmagique sous-tendra bien des attitudes, bien des rêveries, bien des réalisations et formera les soubassements et les cadres des futurs processus symboliques. Ces derniers sont liés à une culture donnée mais sont transmis par des parents qui, anticipant les possibilités futures de l'enfant, lui proposeront sans cesse des signaux, des messages, l'invitant à dialoguer. L'enfant entre ainsi dans l'univers du langage, du jeu, de l'expression graphique; il se met à désigner, à représenter son environnement et ses scénarii intérieurs. Il est prêt à enrichir tout ce vécu ressenti et ce savoir par les expériences à l'école maternelle, puis par celles de l'école régulière et des milieux de loisirs.

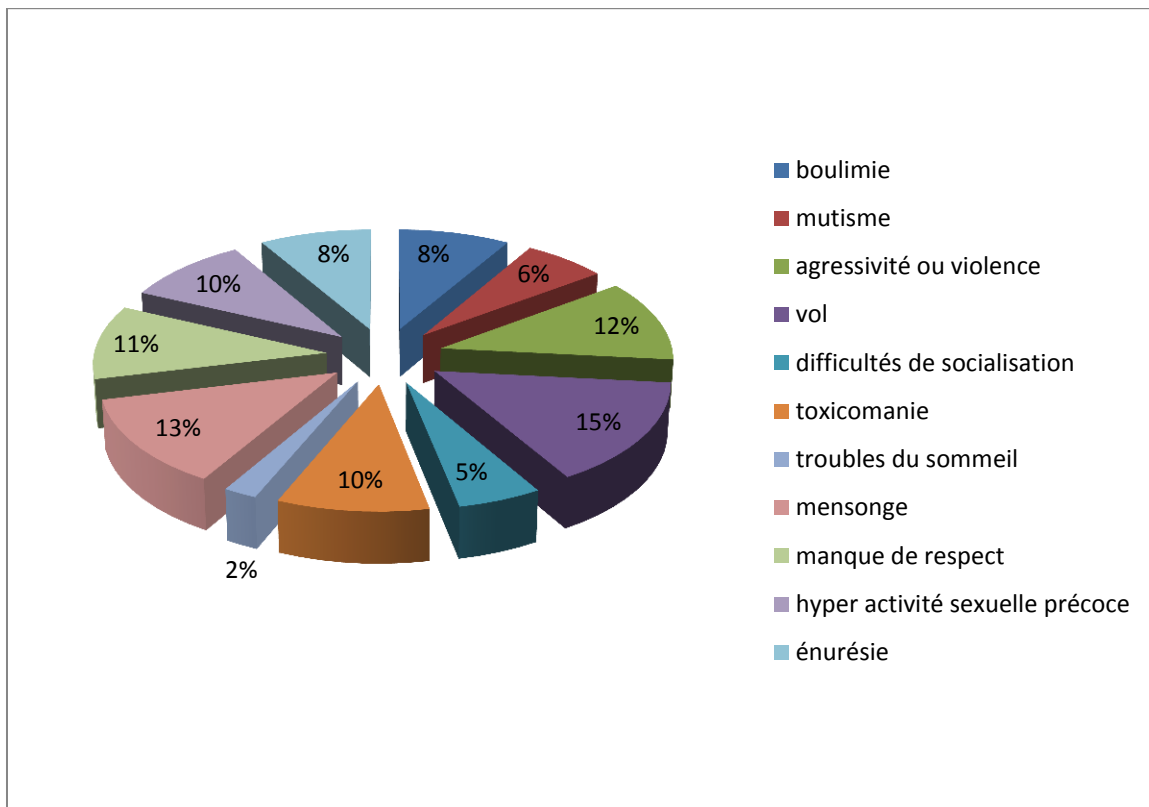
Cet enrichissement ne peut se produire que s'il est alimenté par tout un milieu qui non seulement fournit les ingrédients nécessaires à la pensée, mais encore aide le sujet à organiser cette dernière, à mettre en jeu les processus cognitifs que sont la mémorisation, l'analyse, le regroupement de données, la synthèse, le jugement, l'abstraction, etc. En fonction des étapes maturatives qui signent son cheminement.

Ce bref survol d'une évolution normale fait comprendre qu'un enfant, n'ayant pas pu connaître cette continuité affective qui peut se résumer par cette guirlande structurante: « *je t'ai aimé, je t'aime, je t'aimerai* », risque de présenter une symptomatologie atteignant corps, espace, temps, capacité d'agir sur son entourage, mécanismes de gestion de l'anxiété, enracinement parmi des personnes désignées, vies imaginaire et fantasmagique, langage et autres formes

symboliques de communication, développement intellectuel, intériorisation des interdits puis construction de valeurs.

3-2-2- Les manifestations des conséquences de l'abandon de ces enfants sur le plan comportemental

Les enfants abandonnés du CATE-OCPM présentent des comportements dont les fréquences varient selon le sexe. Ainsi, ces comportements se dressent chez les garçons de l'échantillon comme suit :

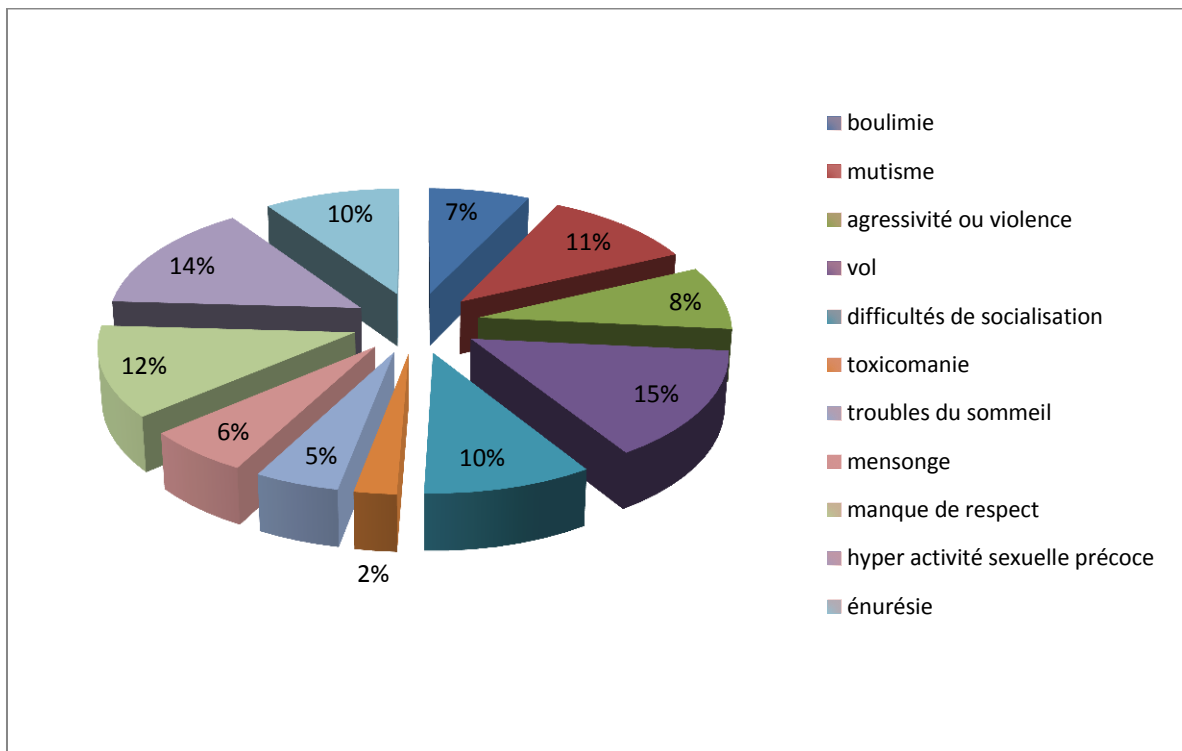


Source : Résultat enquêtes, 2012

Figure N° 1: répartition des types de comportements chez les garçons

De la figure N°1 on observe que le vol, le mensonge et l'agressivité ou violence viennent en tête avec respectivement 15%, 13% et 12%. Ils sont suivis par le manque de respect, la toxicomanie et l'hyperactivité sexuelle précoce qui rassemblent respectivement 11%, 10% et 10%. La boulimie, l'énurésie et le mutisme complètent la marche avec 8% et 8% et 6%. Les troubles de sommeil

viennent en dernière position avec seulement 2%. Mais ces mêmes comportements s'observent chez les filles à des fréquences différentes et parfois étonnantes. C'est le cas de l'hyperactivité sexuelle qui rassemble 10% garçons contre 14% des filles et des difficultés de socialisation qui passent de 5% chez les garçons à 10% chez les filles. (Voir figure N°2)



Source : Résultat enquêtes, 2012

Figure N° 2 : répartition des types de comportements chez les filles

L'hyperactivité sexuelle précoce qui chez les garçons fait 10% est chez les filles un peu plus élevé (14%) ; de même que l'énurésie qui passe de 8% chez les garçons à 10% chez les filles. C'est au niveau des difficultés de socialisation que nous constatons une véritable augmentation chez les filles (10% contre 5% chez les garçons). Le mutisme, les troubles de sommeil, le manque de respect ont aussi connu une hausse sensible. Le vol quant à lui est demeuré stable des deux côtés (15%). La toxicomanie, chose normale allons-nous dire a véritablement chuté ; elle est passée de 10% chez les garçons à 2% chez les filles ; le mensonge également a fortement régressé au niveau des filles (6% contre 13%

au niveau des garçons). La boulimie et l'agressivité se trouvent elles aussi diminuées chez les filles.

Le tableau suivant fait la synthèse des différents résultats pour l'ensemble de l'échantillon.

Tableau 4 : classification et répartition des types de comportements de l'ensemble de l'échantillon

Comportements	Effectifs	Fréquence
boulimie	14	35
mutisme	15	37,5
agressivité ou violence	18	45
Vol	26	65
difficultés de socialisation	13	32,5
toxicomanie	11	27,5
troubles du sommeil	6	15
mensonge	17	42,5
manque de respect	20	50
hyper activité sexuelle précoce	21	52,5
énurésie	16	40

Source : Résultat enquêtes, 2012

Sur l'ensemble de l'échantillon, le vol vient en tête avec 65% suivi de l'hyperactivité sexuelle avec 52,50%, du manque de respect avec 50%, de l'agressivité avec 45%, du mensonge avec 42,50%, l'énurésie avec 40%, du mutisme avec 37,5%, de la boulimie avec 35%. Les difficultés de socialisation, la toxicomanie et les troubles du sommeil terminent le podium avec respectivement 32,50%, 27,50% et 15%.

3-2-2-1- Le vol

Le vol est un fait délictueux ou criminel qui consiste à s'approprier par la force ou par la ruse le bien d'autrui.

Il concerne 26 enfants sur les 40 que compte l'échantillon soit 65%. C'est dire que le vol est le premier comportement antisocial qui s'exprime chez les enfants abandonnés en particulier ceux reçus au CATE-OCPM.

Ceci pourrait se justifier par le fait que ces enfants qui en grande majorité ont été arrachés à la rue ont du faire recours au vol pour y survivre. C'est peut-être pour eux le seul moyen de trouver quelque chose à manger. Mais ces enfants qui ont vécu seuls dans la rue, sans personne pour leur dire qu'ils commettent un acte immoral ont grandi avec un comportement qui est devenu pour eux une habitude.

En effet, le petit enfant, jusqu'à six ans environ, ne distingue pas nettement ce qui lui appartient de ce qui n'est pas à lui. Le "mien" et le "tien" se confondent dans son esprit. Aussi, suffit-il à son âge, de demander au petit accapareur, l'objet du litige en lui disant : ce n'est pas à toi. Si une résistance se manifestait, si un ou deux ordres très nets et très calmes restaient sans effet, une légère tape sur la main coupable ferait comprendre peu à peu qu'un tel acte n'est pas permis et qu'il s'accompagne généralement d'une sanction.

A sept ans, l'enfant devient capable de détourner des objets, c'est-à-dire de se les approprier, sachant qu'ils ne sont pas à lui, mais sans posséder encore la notion exacte de ce qu'est un vol. Il faut tenir compte, en effet, de la différence qui existe entre la définition toute intellectuelle du vol, parfaitement accessible à un enfant de sept ans, et le sentiment profond d'avoir fait tort au prochain en lui prenant un objet auquel il tient sans doute et dont la disparition lui sera pénible.

Dès huit ans, en revanche, cette notion devient accessible à l'enfant intelligent, sans qu'il soit possible de dire, toutefois, si l'acte qu'il a commis est un simple détournement ou déjà un vol qualifié. Quant à l'adolescent, il possède, naturellement, la notion nette du vol ; il le commet en pleine conscience de la portée de son acte, quoiqu'il ne se rende pas toujours compte de sa nature immorale, surtout s'il a vécu dans un milieu où on ne la lui a pas enseignée.

Toutefois, l'enfant de rue, comme c'est le cas des enfants du centre qui ont grandi dans la rue, vole pour satisfaire ce besoin énorme qu'il ressent de s'approcher de tout, de s'identifier à tout, de connaître tout. C'est ce qu'on appelle son instinct de captation. Il a envie de chocolat, de sucreries, de crayons, surtout s'il est un garçon ; d'un ruban, d'une petite bague, si c'est une fille. Plus tard, c'est plutôt de l'argent qu'il vole, afin de satisfaire son goût d'aventure, de déplacement, de spectacles cinématographiques ou sportifs.

Certains vols n'engagent donc qu'une demi-responsabilité. Tels sont, par exemple, les vols de compensation ou de consolation auxquels ont recours les enfants trop sévèrement élevés. C'est particulièrement le cas des enfants ou des adolescents affectueux qui ne rencontrent pas dans leur famille (inexistante pour ces enfants) l'attention et la compréhension dont ils auraient besoin. Ils commettent alors des vols de consolation. Dans ce cas, l'objet volé n'est pas véritablement et consciemment désiré ; il joue le rôle d'un symbole représentant d'une manière vague et indirecte tout ce que l'enfant voudrait obtenir.

Il y a parfois même des vols généreux ! Ces deux mots ne vont pas ensemble. Cependant, les deux faits coexistent. Il y a des enfants qui volent pour pouvoir faire des cadeaux. Parfois, c'est pour se faire bien voir ; d'autres fois, c'est dans l'intention de faire plaisir, de soulager une misère ; d'autres fois encore, c'est en vertu d'un sentiment enfantin et déformé de la justice distributive, qui consiste à enlever aux uns ce qu'ils ont manifestement de trop, pour donner à celui qui, non moins manifestement, manque de quelque chose. Mais le plus souvent, ce qui pousse à des vols de ce genre ; c'est le besoin d'être aimé et de rencontrer de la sympathie, chose dont les enfants abandonnés en ont grandement besoin. Ainsi, ces causes de vol, sans disculper le coupable, constituent autant de circonstances atténuantes. Une autre cause est qu'à notre époque, les enfants vivent dans une ambiance de vols surtout les enfants qui vivent dans la rue. C'est le cas de la majorité des enfants recueillies du centre.

On vole autour d'eux, en leur présence. Parfois, on les pousse à voler. Les plus jeunes sont victimes du pouvoir autoritaire des aînés. C'est du vol pour survivre et dans la rue, on appelle cela : sens commercial, débrouillardise, adresse. Cela devient du sport ! C'est ce qui fait dire au docteur **Gilbert Robin (1999)**, à propos de ces enfants voleurs : « *Ils ne sont pas normaux, mais ils sont terriblement actuels* ».

3-2-2-2- L'hyperactivité sexuelle

L'hyperactivité sexuelle précoce quant à elle, touche contre toute attente les filles au dépend des garçons. Chez les enfants abandonnés (environ 52,50% de l'échantillon), c'est un problème toujours en lien avec le manque de structure familiale et de présence d'autorité parentale pour éduquer l'enfant dans une époque qui se targue d'avoir repoussé tous les tabous, d'avoir évacué toute morale restrictive, d'avoir atteint une liberté jamais atteinte par l'humanité. Généralement ces filles, pour subvenir à leurs besoins se livrent à des hommes parfois nettement plus âgés qu'elles. Ces hommes profitent de l'innocence, de la situation difficile, de la misère de ces filles pour assouvir leurs désirs et plaisirs bestiaux et en retour leur offre une rémunération qui pour la plupart du temps n'est pas proportionnelle au « service » que ces filles leur rendent. Habitues à ce genre de pratique, ces filles, même lorsqu'elles sont arrachées à la rue, n'arrivent pas à se débarrasser de ces comportements ; elles n'arrivent plus à s'arrêter, à se maîtriser tellement cette pratique est devenue pour elles un besoin vital, un acte anodin qu'elles trouvent tout à fait naturel. Quand elles sont accueillies dans le centre, elles ont du mal à y demeurer et parfois fuguent pour aller satisfaire leurs besoins sexuels.

Quant aux garçons, ils s'y adonnent juste par pur plaisir, parce qu'ils veulent imiter les grandes personnes qu'ils ont vu faire. Cette pulsion excessive provoque de fréquentes érections, voire une érection permanente (sans recourir à une quelconque drogue) et entraîne un besoin de satisfaction par de multiples

masturbations ou rapports sexuels chaque jour - besoin finalement jamais assouvi quand ils sont recueillis dans les centres. Ainsi, chez le garçon, la puberté précoce peut déclencher un véritable état de rut, sans but : le garçon se précipite sur les femmes. Quand le rythme de la demande est grand, aucune partenaire ne peut « suivre » ce qui peut amener le sujet à la délinquance. Cet acte « sacré » devient pour eux, un jeu comme n'importe lequel, sans limites ni barrières. Ce fléau ronge une grande couche de la société en l'occurrence les adolescents et tend à même contaminer la couche infantile. Il n'est pas rare de nos jours de rencontrer des enfants de huit (8) ans qui ont une idée claire de la sexualité et qui la pratiquent même. Un problème téléguidé par les médias, la publicité.

3-2-2-3- Le manque de respect

L'éducation de base c'est tout ce qu'un enfant peut recevoir pour devenir quelqu'un de respectueux, de bien éduqué en général. Cette éducation commence à la maison avec les parents et la famille. L'enfant, comme l'a dit Freud, est à la naissance une table rase. Il a besoin d'être modelé, d'être éduqué. Ceci commence dès le bas âge et évolue jusqu'à la maturité. Il est donc saboté chez ces enfants qui n'ont pas la chance de grandir dans un cadre familial. On peut comprendre alors pourquoi les enfants abandonnés notamment du CATE-OCPM sont pour un nombre important (50% de l'échantillon) très impolis. Dans la rue, il y a une autre éducation qui est reçue par ces enfants. La force physique et les valeurs de virilité afférentes (éprouvées, attestées, confortées à travers défis et "bastons") sont au principe de l'estime de soi et de la reconnaissance des autres : cette espèce de capital corporel est à la fois le moyen de "se faire respecter" et de "se faire un nom" dans l'arène locale. Aussi, ces enfants pour la majorité ont grandi dans la rue où ils ont été la plupart du temps méprisés. Le respect se mérite et se cultive. Il est mutuel et pour quelqu'un qui n'a jamais été respecté, il

lui est difficile de l'être en retour. Les enfants abandonnés sont alors victimes d'un drame social. : abandonnés et méprisés.

3-2-2-4- L'agressivité ou violence

L'agressivité est la manifestation de la tendance à nuire à autrui, que ce soit de façon réelle, imaginaire ou symbolique et elle concerne 45% de l'échantillon.

Il faut distinguer les deux aspects que sont l'expression pulsionnelle et la mobilisation en vue d'une intention.

Pour les biologistes, en particulier Konrad Lorenz, l'agressivité est un instinct naturel lié à tous les autres besoins vitaux, que ce soit pour la prise de nourriture, la fuite devant un danger ou le comportement sexuel. Mais il n'y a pas de véritable agressivité entre des individus d'espèces différentes : le lion n'est pas agressif envers la gazelle. L'agressivité existe par-contre entre les individus d'une même espèce, sous forme de comportements de menace, de soumission, de compétition, d'agression. Pour les psychologues et psychanalystes, l'agressivité a deux sens parfois protagonistes. Elle est pour certains un acte de caractère hostile, destructeur et pour d'autres toute tendance active tournée vers l'extérieur comme l'affirmation de soi, la possession, ou toute utilisation pour satisfaire les besoins vitaux. Le deuxième sens qui est plus général est plus adapté aux enfants abandonnés reçus au CATE-OCPM. C'est la loi de la jungle qui régit la vie dans la rue. Alors, pour survivre, chaque enfant se forge une certaine carapace pour s'affirmer et se faire respecter. Mais il est à retenir que les causes de la violence des enfants sont multiples : maltraitance, délaissement, manque de surveillance parentale, constantes disputes entre les parents, éducation chaotique, problèmes scolaires, appartenance à une bande prônant ou exerçant la violence, désavantages sociaux (pauvreté, conditions d'habitation précaires), déménagements fréquents. Cette liste des causes (en partie) responsables de la violence des jeunes est loin d'être exhaustive. Mais

ici, la violence ou l'agressivité est surtout une manière pour ces enfants abandonnés d'exprimer leur souffrance :

- ✓ la violence constitue chez l'enfant une réponse possible à des situations extrêmement différentes.
- ✓ enfants maltraités ou mal-aimés, en révolte après le divorce de leurs parents, en rupture affective au sein d'une famille recomposée, en échec scolaire, déboussolés face à des parents absents ou incapables d'incarner la loi... Ces situations offrent autant de terrains possibles au développement de la violence chez l'enfant.

Une agressivité bien souvent destructrice qui constitue le dernier moyen d'exister et de s'affirmer, la dernière réponse apportée à des situations perçues comme des atteintes réelles ou supposées à l'identité profonde.

3-2-2-5- Le mensonge

Le mensonge (regroupant 42,50% de l'échantillon) est l'énoncé délibéré d'un fait opposé à la vérité, ou encore la dissimulation de la vérité. Le mensonge est différent de la *contrevérité*, qui désigne simplement une affirmation inexacte, sans préjuger du fait que son auteur le sache ou non. Le mensonge est une forme de manipulation qui vise à faire croire ou faire faire à l'autre ce qu'il n'aurait pas cru ou fait, s'il avait su la vérité. En général, le mensonge s'oppose à la véracité (le fait de dire le vrai), à la sincérité ou à la franchise. Plus précisément, mentir consiste à dire le contraire de sa pensée dans l'intention de tromper. À ce titre, il est considéré comme un vice ou un péché par la tradition morale philosophique et religieuse, même si quelques philosophes comme Benjamin Constant, dans son célèbre débat avec Emmanuel Kant sur le « droit de mentir » légitiment certaines formes de mensonge. Ainsi, certains mensonges sont punis par la loi, comme l'usage de faux, le non-respect des contrats dans le commerce, ou la fausse déclaration en justice.

Le mensonge est spécifiquement présenté comme un mal. Dans une relation humaine libre, il n'a pas sa place. Par contre, son emploi peut être reconnu dans le cas où un individu doit agir pour sa propre survie physique ou psychologique ou, à défaut d'autres moyens, pour s'adapter à un environnement donné. Tout dépend des situations, des forces en présence voire des cultures comme c'est le cas chez les enfants abandonnés qui pour survivre dans la rue se sentent parfois obligés de manipuler les autres afin d'obtenir d'eux ce qu'ils n'auraient pas pu obtenir systématiquement.

3-2-2-6- L'énurésie

Il frappe 40% de l'échantillon. Il est pratiquement inévitable que le petit enfant mouille ses couches ou son berceau jusqu'à l'âge de quinze mois environ. Malheureusement, un certain nombre d'enfants continuent beaucoup plus longtemps à mouiller leur lit et il arrive même assez souvent qu'après avoir été propres pendant plusieurs mois ou plusieurs années, quelques-uns recommencent à agir comme de petits bébés.

Les causes de l'énurésie sont nombreuses. Elles peuvent être d'origine physiologique (épilepsie, insuffisance thyroïdienne, infection du système urinaire, insuffisance respiratoire, profondeur excessive du sommeil). Mais elles sont très souvent psychologiques (manque de confiance en soi, peur, jalousie entre frères et sœur, déséquilibre familiale, manque affectif...).

Dans le cas de ces enfants affectés, il serait idéal de prioriser les causes d'origines psychologiques pour expliquer ce trouble. Notamment le manque d'affection dont ces enfants sont victimes.

En effet, faut-il le rappeler, les enfants abandonnés comme ceux du CATE-OCPM ont grandi sans une affection. Ils ignorent tout de la chaleur familiale. Pour eux, la vie n'a été que bastonnades et injures.

3-2-2-7- Le mutisme

Le mutisme est l'état d'une personne muette, qui fait preuve d'un silence obstiné. Le mutisme est aussi le refus de parler, le fait de se terrer dans un silence opiniâtre, ou l'impossibilité de parler. C'est un trouble du comportement qui se manifeste par un refus obstiné de parler. Le mutisme peut être passager ou s'enraciner. Croire que le mutisme est simplement une non-communication est une erreur grave. Le mutisme est au contraire une communication et une communication qui peut être particulièrement violente.

En effet, en gardant le silence, la personne mutique exprime son refus de partager ses pensées et ses sentiments avec son interlocuteur. Elle s'avère même incapable de manifester un minimum de considération à l'autre, de reconnaître son besoin d'un échange autour de la question qui le (la) préoccupe, de lui montrer qu'elle accorde un intérêt à sa parole.

Face à quelqu'un de mutique, les mots tombent dans l'oreille d'un sourd. Cette personne n'écoute rien, ou plutôt elle n'écoute qu'elle-même et donc n'entend pas ce que son partenaire essaie de dire. Elle s'est confortée dans une position secrètement en-dehors de la relation, là sans être vraiment là, désengagée en fait. Il y a juste derrière le mutisme, dans son ombre, le désir de non relation. Environ 37,50% d'enfants abandonnés reçus au CATE-OCPM se murent dans un silence lourd : impossible d'engager une conversation avec eux. Ils refusent obstinément de répondre aux questions, de s'ouvrir à autrui. C'est pour eux une forme de défense car le mutisme est une violence sans coup, mais qui brise au-dedans, sans même ouvrir la bouche fauche les jambes et coupe tout élan, entrave le lien, étouffe la joie de vivre. Ces enfants perçoivent le mal-être de leurs interlocuteurs mais poursuivent quand même le train-train quotidien comme si de rien n'était. Cette sorte d'indifférence est très insupportable. Ils vivent seuls avec leurs émotions et ont les nerfs souvent à fleur de peau.

Le mutisme peut être sélectif (environnement ou personne), c'est alors souvent un mécanisme réactionnel à une situation. Chez les enfants du centre, il est orienté vers les personnes plus âgées. Les enfants qui sont concernés par ce trouble (37,50% de l'échantillon) s'expriment correctement entre enfants. Mais dès qu'ils sont en présence d'un adulte, ils deviennent muets. Le mutisme sélectif est un trouble de la communication chez l'enfant, défini comme une incapacité persistante à parler dans une ou plusieurs situations sociales, alors même que l'enfant est capable de comprendre le langage et de le parler dans d'autres situations.

Le mutisme sélectif est généralement extra-familial et c'est ce qui s'observe chez ces enfants qui ne sont pas avec leurs géniteurs. Plusieurs facteurs y ont été associés, tels qu'un trouble de la relation mère-enfant, une anxiété de séparation, l'immigration, un traumatisme psychologique, la notion de secret familial, et plus récemment la phobie sociale (ou plus généralement les troubles anxieux). Dans le cas de ces enfants qui sont séparés de leurs parents, on peut retenir :

- ✓ un trouble de la relation mère-enfant (certains de ces enfants sont arrachés précocement à leur mère pour être envoyés comme domestique en ville) ;
- ✓ une anxiété de séparation (des enfants très attachés à leurs parents et qui du jour au lendemain se retrouvent chez une famille étrangère avec qui ils ont eu aucun lien) ;
- ✓ l'immigration (la plupart de ces enfants venant des campagnes du Bénin profond ou des villages proches de Cotonou) ;
- ✓ même encore un traumatisme psychologique (enfants souvent maltraités par leur tuteur ou même parfois par leurs propres géniteurs), comme cause de ce trouble de la communication chez ces enfants. Cependant, une question subsiste encore. Pourquoi un mutisme orienté vers les personnes plus âgées ?

L'enfant abandonné, séparé de ses pairs, voit en la personne adulte un traître. « *Celui-là* » qui est à la base de tous ses malheurs. Il se refuse alors tout lien avec l'adulte voire même de lui parler. Il s'agit d'un manque de confiance en la personne adulte et de méfiance envers lui. Cet enfant s'exprime bien avec des enfants de son âge parce que pour lui, ces camarades sont aussi des victimes de l'adulte et ceux-ci ne peuvent lui faire aucun mal contrairement à l'adulte. D'où ce silence obstiné.

3-2-2-8- La boulimie

La boulimie est un besoin dévorant et insatiable qui se caractérise par une envie irrépressible de manger. Le premier plaisir physique qu'un bébé rencontre au début de son existence est précisément celui de sucer. Par conséquent, un enfant qui aura été privé prématurément et brusquement de ce plaisir associé à ses manifestations vitales les plus profondes, restera plus longtemps, et peut-être même toute sa vie au stade infantile dans ce domaine et cherchera une compensation sous la forme d'un plaisir buccal. C'est une raison pour lesquelles l'enfant suce son pouce. C'est pourquoi aussi de tels enfants s'adonnent immodérément à la gourmandise et vont jusqu'à mentir et voler pour la satisfaire.

Manger, encore et encore est donc pour les enfants abandonnés un moyen de compensation. Elle concerne 35% de l'échantillon. Certains de ces enfants n'ont pas eu la chance de grandir dans les bras de leur maman. Orphelins de mère dès le bas âge, ils n'ont pas eu la chance de savourer le plaisir de sucer. Enfants laissés par la mère à son mari après le divorce, ils l'ont vu s'interrompre

La boulimie s'inscrit dans les troubles de type addiction. La compréhension de la psychopathologie sous-jacente (problématique de dépendance-autonomie) permet de reconnaître, au-delà des aspects symptomatiques manifestes, la réalité psychique de la patiente. Depuis près d'un siècle, de nombreux auteurs (**Janet 1908, Binswanger 1952, Couvreur 1991**)

ont mis en évidence le rôle de facteurs psychopathologiques tels que : phobies, névroses obsessionnelle, dépression, tentatives de suicide. Ces troubles peuvent affecter un enfant abandonnés avec la souffrance qu'il vit.

Cependant, L'importance des difficultés d'attachement, à l'identification parentale et à l'organisation œdipienne sont sujet à controverse. Pour certains auteurs l'aspect psychosocial de la boulimie est primordial, pour d'autres il n'est pas plus déterminant que d'autres facteurs.

Toutefois, la cause du mal peut être ailleurs. Dans la rue, ces enfants n'ont pas la chance d'avoir une alimentation régulière et équilibrée. Ils se mettent alors dans la tête l'idée de compensation. Quand on trouve enfin à manger, il faut manger pour rattraper toute les autres fois où le ventre est resté vide.

3-2-2-9- Difficultés de socialisation

Le petit d'homme est un véritable égocentrique. Pendant ses deux premières années de vie, ne distinguant pas encore son corps du milieu environnant, tout est lui. Jusqu'à 6 ans environ, il n'envisage les problèmes qui se posent à lui que de son propre point de vue. Cette attitude, parfaitement irritante mais tout à fait naturelle, s'estompe normalement vers l'âge de 12 ans. A condition que les parents, relayés par les éducateurs, enseignent à leurs enfants le respect de l'autre et la cohabitation, tout en les aidants à construire des relations sociales satisfaisantes. Malheureusement, les enfants abandonnés n'ont pas la chance d'avoir leurs parents à côté, ni d'éducateurs pour leur dicter les bonnes conduites...

Les enfants abandonnés accueillis au centre rencontrent de très grosses difficultés avec les autres enfants. Quand ils arrivent à s'entendre, ce n'est que pour une très courte durée, cela finit toujours assez rapidement par tourner au vinaigre. Du coup, ils se trouvent isolés, rejetés, sans amis et ils sont souvent seuls. Leurs relations sont toujours conflictuelles, ils n'ont pas de mode d'emploi dans leurs relation à l'autre.

3-2-2-10- Toxicomanie

La toxicomanie est une habitude d'absorber de façon régulière et importante une substance susceptible d'engendrer un état de dépendance physique et psychique. La toxicomanie, selon les formulations anciennes de la psychiatrie (fin du XIX^e siècle), témoignerait d'un trouble profond de la personnalité issu de tares originelles souvent associées à d'autres perversions. Les hypothèses pédagogiques s'appuient sur les facteurs éducatifs. Ainsi, un « *syndrome de carence d'autorité* » serait à l'origine de troubles psychologiques dont une profonde insécurité qui entraînerait une immaturité souvent observées chez les toxicomanes. **J.L.LE RUN (1998)** précise que « *l'usage de la drogue permet de s'abstraire de la réalité, de mettre à distance les objets parentaux en trouvant un nouvel objet au début toujours disponible. La drogue émousse la douleur affective, satisfait le besoin de punition né de la culpabilité, permet de retrouver un lien régressif, oral et pour un temps non conflictuel* ».

Mc Ardle et al. (2002) disaient à cet effet que les liens étroits entre parents et adolescents préviennent l'utilisation de drogues ainsi que la délinquance. **Steinberg et ses collègues (1994)** ont démontré que l'encadrement parental, décrit comme étant la supervision et la connaissance des sorties de l'adolescent de la part des parents, est efficace tant pour prévenir la consommation de drogue des adolescents que pour aider la réduction de cette consommation. Les résultats de plusieurs autres études appuient ce constat (**Baumrind, 1991; Dorius, Bahr, Hoffmann et Harmon, 2004; Munk, 2008; Parker et Benson, 2004; Schmidt, Liddle et Dakof, 1996**). Les enfants abandonnés sont alors enclins à développer des aptitudes pour la toxicomanie et pour la délinquance car pour eux, la structure familiale est inexistante. Aussi, l'adolescent veut faire l'homme en buvant, en fumant, en brillant aux yeux de ses petits camarades. Et quand comme pour ces enfants qui ont évolué dans la rue, il n'y a pas de parents pour influencer, les enfants s'y adonnent librement.

3-2-2-11- Troubles du sommeil

Selon **Xavier Bertrand (2007)**, « *Les troubles du sommeil apparaissent comme une priorité de santé publique.* »

La qualité du sommeil dépend de la bonne synchronisation des horloges biologiques. Dormir ne se commande pas à volonté. Le rythme de vie et les caractéristiques du sommeil de l'adolescent favorisent l'apparition de troubles du sommeil par déphasage de ces horloges. Le non-respect des "portes" physiologiques qui autorisent, ou non, le sommeil peut entraîner une insomnie d'endormissement, plus ou moins associée à de la somnolence diurne, de la fatigue et des troubles fonctionnels. Or, les enfants abandonnés se débrouillent tous seuls afin de subvenir à leurs besoins. Ainsi donc, ils sont obligés de sacrifier leurs heures de sommeil au profit de la recherche de moyens de subsistance, travaillant parfois tard dans la nuit. Et généralement, ils n'arrivent pas à rattraper ces dettes de sommeil. Familiarisés à ce train de vie, même quand ils sont accueillis dans un centre, ils n'arrivent pas à dormir correctement et deviennent insomniaques, se couchant très tard et se réveillant en plein milieu de la nuit. Si la véritable insomnie de ces enfants est exceptionnelle, les spécificités du sommeil à cet âge charnière favorisent les difficultés d'endormissement. Mais retenons qu'il n'y a pas que l'insomnie : nous notons aussi la somnolence, un retard d'endormissement, le somnambulisme, les cauchemars, le bruxisme (contracture inconsciente des mâchoires qui entraîne des grincements de dents), etc.

La conjonction des facteurs ci-après peut être à l'origine des nombreux troubles de sommeil observés chez ces enfants abandonnés :

- ✓ le rythme de travail et de loisir et le désir de liberté entraînent, le soir, la constitution de dettes de sommeil (le soir certains enfants toujours à la recherche du gain travaillent tard. D'autres par contre préfèrent trainer dans les salles de jeux, les salles de cinéma et se privent ainsi de sommeil)

- ✓ l'inexistence de structure et d'autorité parentales dans la vie de ces enfants favorisent la non- régulation à cet âge du temps de sommeil.

L'enfant qui ne s'endort pas assez tôt va présenter des signes de manque de sommeil parce que ses besoins sont encore physiologiquement très importants. La privation chronique de sommeil occasionne des troubles de l'attention, de vigilance, du contrôle des émotions et des problèmes d'attention et d'agitation-agressivité qui font de cet âge une période parfois très difficile.

CHAPITRE IV : DISCUSSIONS ET SUGGESTIONS

Ce chapitre aborde l'impact des conséquences de l'abandon dans la vie de l'enfant et nos suggestions pour aider les enfants abandonnés notamment ceux du CATE-OCPM à une intégration sociale parfaite.

4-1- Discussion

Un bref survol d'une évolution normale fait comprendre qu'un enfant, qui n'a pas connu une continuité affective présente une ou plusieurs symptomatologie(s).

D'après **Michel LEMAY (1994)**, tout petits, les enfants abandonnés présentent déjà une symptomatologie inquiétante. Ils oscillent entre des périodes de retrait avec des comportements auto-érotiques, tels que balancements interminables ou gestes répétitifs, et des phases d'appel où les pleurs, les recherches de fusion, puis les fuites du regard, révèlent un enfant tout en malaise dans ses interactions avec l'entourage. Des caprices alimentaires, des troubles du sommeil, un état d'agitation motrice percutent un milieu familial déjà bien peu apte à soutenir les étapes du développement. Retard du langage et des activités ludiques, absence d'harmonie dans les acquisitions gestuelles, inégalités de l'humeur, périodes inexplicables de détresse traduisent un état global de souffrance qui, s'il n'est pas repéré et modifié, annonce le tableau futur du syndrome carenciel. Ce tableau devient net lors de l'entrée en classe maternelle, c'est-à-dire au moment où l'enfant doit mettre en jeu ses aptitudes à la socialisation. Ce qui impressionne le plus est l'avidité affective de ces enfants qui sont toujours décrits par les intervenants comme des petits «anthropophages de l'amour». Se collant à l'adulte sur un mode indifférencié, ils veulent l'absorber dans son temps, son espace et ses

possessions. On se sent dévoré, avalé, mais, fait paradoxal, les mouvements affectueux pourtant désirés sont mal reçus et débouchent sur des phénomènes de brisure. Tout se passe comme si l'enfant blessé narcissiquement se révélait incapable de «digérer» les marques d'amour et d'estime. Il veut tout avoir, mais ne garde rien, et ceci s'étend non seulement aux personnes mais aussi aux objets qu'il crée et qu'il reçoit. Ces ruptures, si déconcertantes et si blessantes pour l'entourage, sont dues à plusieurs facteurs.

Il y a une telle carence à l'intérieur même du sujet que tout ce qu'il peut capter est dérisoire par rapport à ce qui lui est donné ou par rapport à ce qu'il se donne. Comme un être en état de famine, la portion de nourriture affective ou d'attention privilégiée donnée réveille les désirs inassouvis et déclenche sur le parent substitutif qui suscite tant d'attentes, l'hostilité créée par l'accumulation des déceptions antérieures. La discontinuité relationnelle n'a pas seulement suscité une insatisfaction massive. Elle a peu à peu marqué le sujet du sceau d'un être humain non désiré. Cette impression d'être un avortement raté, un accident de l'existence, déclenche une immense dévalorisation et, de là, le sentiment d'être mauvais.

Pour juguler cette plaie du «non désiré», trois phénomènes peuvent surgir. Puisque l'enfant abandonné n'a eu ni mère, ni père gratifiants, il se bâtit au fond de lui-même l'image d'un parent tout puissant et tout bon qui, situé quelque part dans son monde intérieur, peut à la fois apaiser la blessure initiale et rendre dérisoires les rencontres réelles avec les adultes qui cherchent à devenir significatifs. Ce fantasme réparateur bloque ainsi paradoxalement toute possibilité de créer des liens stables.

Le deuxième phénomène est la recherche compulsive et perpétuellement avortée d'une personne idéale. Sans aucun sens critique et sans distanciation, toute nouvelle personne surgissant dans la vie devient momentanément le réceptacle des espoirs accumulés tandis que, dans un clivage dramatique,

le précédent ami ou la précédente amie sont d'autant plus rejetés qu'on peut déposer en lui ou en elle la somme de son hostilité (ce qui explique les mauvais comportements : manque de respect, agressivité des enfants). Il en résulte une succession de rencontres d'abord présentées comme salvatrices, puis déchirées avec violence.

Le troisième phénomène est la quête du bonheur par l'édification d'une symbiose avec un univers régressif, magique, mal différencié. Lorsqu'ils sont petits, cela s'exprime par des demandes jamais assouvies d'apports sensoriels qui peuvent d'ailleurs conduire ces enfants à une grande vulnérabilité vis-à-vis d'adultes pédophiles profitant de leurs besoins de contact pour les séduire et les abuser. Plus tard, on retrouve la toxicomanie sous tous ces modes, le refuge dans une secte, des états dépressifs où les manifestations somatiques sont habituellement au premier plan; en fait, le sujet tente de s'installer dans une construction autant anarchique qu'archaïque où «l'auto-sensorialité» s'exacerbe et permet d'oublier la relation impossible à l'Autre.

Ajoutons à ces réflexions que d'autres symptômes viennent se greffer à ce tableau d'ensemble : l'intolérance aux frustrations et aux attentes est grande et conduit à des manifestations d'agressivité difficiles à supporter. L'avidité et le sentiment de vide orientent l'enfant vers des conduites de vols, de chapardages de nourriture, d'intense rivalité à l'égard de camarades. Le malaise éveillé par tout échec, le refus crispé des situations compétitives, le peu d'enracinement, autant par rapport à un passé que par rapport à un futur, la tendance à vivre dans l'instant présent, la non croyance en ses possibilités peuvent entraver donc l'intégration et accentuer l'altération de l'estime de soi.

Toute cette description montre la gravité des séquelles lorsque le sujet victime d'abandon n'a pas pu recevoir une aide. Elle nous fait également comprendre les énormes risques de répétitions d'une génération à l'autre car une

entrave aussi profonde à la rencontre avec autrui mobilise à la fois un désir de réparation, mais perturbe également les compétences parentales futures.

Aussi, l'influence exercée par le noyau familial est important pour le développement de l'enfant. Lorsqu'elle vient à manquer, celle-ci peut être à l'origine de comportements déviants. A cet effet, **T. Hirschi (Gottfredson et Hirschi, 1990)** a révisé profondément sa théorie du contrôle social et réhabilité l'idée très ancienne de tendance antisociale primaire de certains individus, tendance qui se manifesterait dès la petite enfance et qui, lorsque les contrôles sociaux exercés par la socialisation familiale (et dont la fonction essentielle serait d'inculquer à l'enfant l'autocontrôle) sont défailants, se traduirait fatalement par le développement d'une carrière délinquante.

Bien que la pauvreté qui règne dans bon nombre de famille, soit à l'origine du rejet de beaucoup d'enfants et amène certains parents à se désengager de leurs responsabilités, il est à noter que les croyances magico-religieuses peuvent aussi être à l'origine de nombreux cas d'abandons d'enfants. Et ce phénomène n'est pas inhérent qu'au Bénin. Dans les sociétés traditionnelles du Sud-Cameroun par exemple, les nouveaux nés affligés d'une pathologie organique importante étaient voués à la mort, et parmi eux des enfants autistes. Chez les « Ibos » du Nigeria les jumeaux étaient laissés en brousse ; de même chez les « M'bali » d'Angola la naissance de jumeaux étaient considérée comme une calamité pour tout le pays. Au Bénin, de nos jours, on observe toujours l'infanticide des « Toxosu » (des nouveaux nés polymalformés) dans certaines régions ; selon le rituel ceux -ci sont renvoyés au fleuve ou à la rivière, et reconnus rois des eaux. De même des nouveau-nés issus d'un accouchement qui a causé la mort de leur mère étaient aussi mis à mort. Il s'agirait selon **Kpadonou-FioffiSIRANIAN AHYI** d'une forme d'eugénisme social , qui aurait une explication sur le plan psychologique et fonctionnel. De nos jours certains enfants sont encore victimes de lourdes négligences affectives

voire d'abandon symbolique de la part de leur mère, s'ils sont soupçonnés d'être des revenants c'est-à-dire: ceux qui naissent pour mourir. Les anthropologues qualifient ce phénomène d'auto-eugénisme qui est la croyance que l'enfant est l'acteur de ses choix et donc de sa propre mort. **Fristcher (1997)** note dans certaines régions du Congo (Kasaï, Bandudu, Equateur, Shaba) l'existence d'enfants sorciers, accusés par leurs parents de tous les maux qui accablent la famille; ces enfants rejetés et abandonnés, doivent alors quitter le quartier, leur ville, voire leur région. La crainte de la sorcellerie répandue en Afrique, fait que les voisins ne peuvent pas intervenir pour éviter le rejet de ces enfants.

Il apparaît cependant que l'explication de la sorcellerie ne soit qu'un prétexte. Confrontés à la pauvreté et à la dilution de la solidarité familiale en milieu urbain, les parents évoquent la sorcellerie pour se séparer des enfants.

La sorcellerie, la pauvreté, l'effritement de la structure familiale ne sont pourtant pas les seules causes d'abandon. D'autres causes non négligeables sont aussi à signaler. Par exemple la polygamie du père dont l'une des épouses ne supportant plus ou pas la présence à la maison des enfants de la coépouse (peut-être décédée ou séparée de l'homme) va mettre ceux-ci à la rue. Au Sénégal ces enfants abandonnés sont appelés encombrements humains; au Congo, certains passants n'hésitent pas à écraser leurs cigarettes sur le corps des enfants de la rue endormis pour disent-ils: leur apprendre à vivre. Des tentatives de réinsertion de ces enfants dans des familles d'accueil africaines n'ont pas toujours été un succès; outre les réticences des familles à accueillir ces enfants par peur qu'ils ne contaminent par leurs mauvaises habitudes les autres enfants **Kabena-Basue(1987)**, l'expérience faite par une organisation non gouvernementale s'occupant des enfants de la rue en Angola, **Shom (1997)** est assez significative; habitués à un mode de vie sans contrainte dans la rue, ces enfants supportaient mal la discipline imposée dans ces nouvelles familles. Les éducateurs s'étaient aussi rendus compte que le fait de placer ces enfants

habituels à vivre en groupe, dans des familles constituaient pour eux un second traumatisme du fait de la séparation; enfin les familles étaient plus attirées par les revenus tirés par l'accueil que par l'encadrement affectif des enfants.

Mbaïso ADOUM(1993) a observé dans un centre de Protection Maternelle Infantile de la capitale du Cameroun, Yaoundé que les femmes africaines subissent consciemment ou inconsciemment le poids des contraintes économiques se traduisant par une dégradation des relations mère -enfant avec pour principales conséquences: des modes d'allaitement se faisant de manière conflictuelle, les modes de sevrage brutaux, les modes de garde d'enfant manquant de suivi relationnel et surtout les abandons d'enfants dans des poubelles publiques. En Afrique et dans l'immigration en France, la représentation de la famille et des enfants change. **Mamadou Mboj et Serigne Mor(1993)** ont constaté chez les femmes Sénégalaises de l'agglomération de Dakar que celles-ci n'ont plus pour priorité la maternité, les enfants étant devenus une charge économique, ils ne représentent plus pour ces femmes l'accomplissement de leur personnalité.

Cette observation concorde avec celle de **Locoh(1995)** qui a observé une baisse, voire un déclin de la natalité. En conclusion en Afrique si on abandonne les enfants à cause des conditions économiques déplorables, des croyances magico-religieuses, ou de l'inadéquation des modes de vie traditionnelle en milieu urbain, la grande leçon qu'on peut retenir des Africains est qu'ils donnaient les enfants à ceux qu'ils aimaient, et ceux-ci les prenaient par amour des parents de ces enfants, tout se faisant sur la base de la parole donnée , qui est aussi objet de lien social. Mais de nos jours on assiste à une désagrégation, une dissolution de plus en plus prononcée de la structure familiale et des liens sociaux. Il urge donc que des décisions soient prises pour récupérer et prendre en charge ces enfants victimes d'abandon afin de leur assurer une stabilité tant sur le plan physique que psychologique. Et pour y parvenir, il faudra situer les

responsabilités au niveau de chaque maillon de la société en commençant par le gouvernement.

4-2- Suggestions

Ces difficultés que rencontrent les enfants abandonnés reçus au CATE-OCPM prennent leurs racines dans un grave défaut de consolidation des relations parent-enfant. Afin de soulager ces enfants, de les aider à régler leurs problèmes il faudra d'abord :

- ✓ explorer avec précision la nature des difficultés de l'enfant ;
- ✓ avoir une visibilité approfondie du fonctionnement de l'enfant (ressources et zones d'ombre) ;
- ✓ faire un bilan : fonctionnement intellectuel et affectif, organisation émotionnelle.

Il faut ensuite essayer de prendre en compte systématiquement, pour toute action, toute intervention, ou toute mesure, la différence entre les garçons et les filles, au risque de mettre en échec les actions de prévention entreprises. Les modes d'intervention (support de l'intervention et type d'intervenants) devraient être différenciés par sexe.

Il est toujours primordial d'accorder une importance particulière à la fois aux obstacles au développement et les forces et richesses du sujet côtoyé.

Sur le plan préventif, il est très important de sensibiliser les préadolescents et adolescents sur l'importance de la petite enfance et de la complexité du rôle de parents. Il faut donc leur montrer les exigences minimales pour agir comme parents car tout naturellement ils ont cet instinct parental (tout petit, les enfants ont tendance à jouer avec des poupées, imitant ainsi les comportements maternels et paternels). Il suffit juste donc d'attirer leur attention sur l'importance que revêt une bonne relation parent-enfant, de leur montrer les besoins de l'enfance, les risques de rupture, de les entretenir sur les danger qu'ils encourent en devenant très tôt parents et les moyens d'être aidés si cela

arrivait. Toutes ces sensibilisations pourraient être une source de réflexion pour eux et aussi les amener à demander un soutien préventif quand ils se trouveraient sur le point de devenir parents.

Le gouvernement, par l'intermédiaire des élus locaux pourrait aussi créer un cadre pour instaurer des groupes de paroles dans les communes afin que les adultes puissent être écoutés par les praticiens, discuter avec eux sur le rôle des parents et sur la nécessité pour un enfant d'être élevé par ses deux parents. Ces séances pourraient aussi permettre aux praticiens d'échanger avec les mères afin de les aider à repérer les premiers signes de souffrance de jeunes enfants afin de mettre en place un soutien parental.

Aucun être humain normal n'est capable de rejeter son enfant ou de l'abandonner à lui-même. Or, il n'est pas rare de constater que de plus en plus les parents abandonnent les enfants et les laissent se débrouiller tout seuls parce qu'étant trop démunis. Il revient donc au gouvernement d'essayer de créer un fonds social pour les indigents afin de les aider à se prendre en charge financièrement pour éviter qu'ils n'abandonnent encore les enfants.

Il est aussi important qu'il y ait assez de campagne de sensibilisation sur la régulation des naissances car lorsque beaucoup de personnes pourront maîtriser leur corps et contrôler les naissances, il y aurait moins d'abandon et donc moins d'enfants dans la rue.

Il faut également promouvoir une vision nationale de politique de protection et de prise en charge et d'intégration des enfants abandonnés.

Il revient aussi au gouvernement de créer des centres de récupération, de prise en charge, de formation des enfants abandonnés.

Ensuite, il faudrait amener les jeunes à comprendre la nécessité d'une formation académique ou professionnelle indispensable pour leur épanouissement et leur autonomie financière.

L'ensemble de ces mesures n'est pas toujours suffisant. Il faut tout mettre en œuvre pour essayer dans un premier temps de rassurer l'enfant abandonné, de le mettre en confiance, de lui trouver un cadre familial adéquat c'est-à-dire d'inscrire l'enfant dans un lieu stable, prolongé, avec des personnes significatives et de mener les démarches et recherches nécessaires afin de retrouver sa famille d'origine.

Ensuite, face aux signes de souffrances que présentent ces enfants, trouver les traitements adéquats pour endiguer le mal dont ils souffrent pour ne pas à avoir dans la société de demain beaucoup d'adultes frustrés qui seraient susceptibles d'abandonner à leur tour leur progéniture.

CONCLUSION

Au terme de ce travail qui met en relief les conséquences de l'abandon chez les enfants victimes et ses affres dans leurs relations personnelles et sociales, il ressort que le droit de l'enfant n'est pas toujours assuré malgré l'existence du premier droit de l'enfant dans la convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989 ratifié par le Bénin en Août 1990 : « *Pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité, l'enfant doit grandir dans le milieu familial et dans un climat de bonheur et de compréhension... L'enfant a, dans la mesure du possible, le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux* ».

Malgré les efforts du gouvernement et des organisations non gouvernementales qui œuvrent pour le bonheur des enfants, le problème d'abandon d'enfants est encore largement ancré dans les réalités quotidiennes de notre pays.

Les causes de cette situation sont liées à la fuite des responsabilités et le manque de moyens de subsistance. Aussi, beaucoup ignorent quesi l'autorité parentale attribue des droits aux parents, elle génère aussi des devoirs, qui ont pour dessein, l'intérêt supérieur de l'enfant dans sa probité et sa sécurité. L'autorité parentale implique diverses composantes liées à ce droit : habitation, secours, instruction, soin, communication, entretien et responsabilité etc. Certains parents ignorent également que cette séparation de l'enfant avec ses paires crée à ce dernier d'énormes préjudices dans son développement et influence considérablement sa personnalité au point ou ses relations sociales en souffrent. C'est le cas des enfants abandonnés du Centre d'Accueil et de Transit des Enfants de l'Office Centrale de la Protection des Mineurs (CATE-OCPM) qui ont fait l'objet de cette étude. Ils ont une absence de gestes anticipateurs, une

fuite du regard, des souffrances dans leurs corps, des troubles alimentaires, des troubles du sommeil. Ces enfants abandonnés développent également des caractères déviants et parfois deviennent des fléaux pour la société qui les a rejetés. Ils se croient tout permis et ne craignent presque rien.

Il est donc nécessaire que chaque enfant vive dans sa famille, auprès de ses deux parents ou du moins avec des substituts qui jouent convenablement leurs rôles afin que l'enfant puisse connaître un développement harmonieux sur tous les plans. Pour y arriver, il nous revient alors de prendre dès à présent des mesures préventives comme la sensibilisation; renforcer les structures de protection de l'enfant en ressources humaines et financières et en créer d'autres; aider, soutenir et contrôler les structures privées qui suppléent à la carence de l'Etat en matière de protection; impliquer toutes les unités de police et de gendarmerie dans cette lutte car l'office central de protection ne saurait se suffire à lui tout seul; promouvoir une vision nationale de politique de protection, de prise en charge et d'intégration des enfants abandonnés et enfin multiplier les centres d'accueil des enfants abandonnés afin qu'ils ne deviennent pas plus tard des parents inconscients et irresponsables capables à leur tour de rejeter leurs enfants, car n'ayant pas de fibre parental.

« La plupart des futurs parents qui ont un pénible passé carenciel prononcent avec beaucoup d'émotions la phrase suivante : "Je veux rapidement un bébé afin de lui faire connaître ce que je n'ai pas connu et de lui éviter le drame qui est le mien." Si certains jeunes adultes parviennent, en effet, à rattraper ainsi un pan douloureux de leur existence et à rebâtir un cheminement constructif, nous constatons chez beaucoup d'entre eux des entraves sévères à la compétence parentale. » (LEMAY L. 1994)

En somme, il est à noter qu'un enfant doit évoluer dans un environnement sain, vivre dans un cadre familial relativement calme afin de lui éviter des

souffrances qui pourraient corrompre sa personnalité et développer chez lui des déviances.

BIBLIOGRAPHIE

- ✓ AUBRY J, *La carence de soins maternels*, (1955), Paris, PUF, Centre International de l'Enfance p.185
- ✓ St AUGUSTIN, *Du Mensonge*, (2011), Carnets, éditions de L'Herne
- ✓ BARRY, S. *Le divorce : conduites parentales et réseau social de la mère qui a la garde des enfants*(1982), Québec, CSSQ. p.135
- ✓ BEAUCHAM D. et THIBAudeau C. *Pères présents, enfants gagnants : guide à l'intention des intervenants*, (1995), Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 198p.
- ✓ BEAUCHAMP D, RENAUD D, THIBAudeau C. *Pères présents, enfants gagnants : guide à l'intention des pères*,(1996),Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 216p.
- ✓ BENDER L. ET YARNELL H. *The American Journal of Psychiatry*, (1941), Volume 97, 1158-1174.
- ✓ BOWLBY J, *Soins maternels et santé mentale*,(1954), Éd. Masson, Paris,
- ✓ BOWLBY J, *les effets sur le comportement d'une rupture des liens affectifs*, *Hygiène mentale du Canada*,(1969), N° 59, 1-13
- ✓ CLAUDINE, *Bilan Psychologie du menteur*, (2004), Éditions Odile Jacob, Paris.
- ✓ CHAPTAL *Circulaire du 23 Ventôse an 9*, (14 mars 1801),Paris, page 130
- ✓ CORNEAU, G.*Père manquant, fils manqué*(1989), Les éditions de l'Homme.

- ✓ DAVID M. et APPELL G. *Löczy ou le maternage insolite*, (1973)Édition. Scarabée, Paris.
- ✓ DAVID M., *Les placements familiaux thérapeutiques*, (1989). *De la pratique à la théorie*, E.S.F., Paris.
- ✓ DELAISI DE PERSEVAL G, *La part du père*, (1981),Le Seuil, Paris,
- ✓ DERRIDA, Jacques, *Histoire du mensonge*, carnets de l'Herne (publié dans le *Cahier de l'Herne* sur Derrida)
- ✓ Dr VIDAILHET C. Professeur émérite de Pédopsychiatrie, (1874 à 1939)
« *Ni père ni mère, histoire des enfants de l'Assistance Publique de* »,
- ✓ ERICKSON B. (1998) p. 19
- ✓ ESPACE ADOPTION *Carences affectives et difficultés d'attachement*, (2010),5p
- ✓ FREUD S, BREUER J. *Études sur l'hystérie (Studien über Hysterie)*,(1895),PUF, Paris 1981
- ✓ FREUD S. *Au-delà du principe de plaisir (Jenseits des Lustprinzips, 1920)*.In: *Essais de psychanalyse*. (1951), Payot, Paris: 5-75
- ✓ FREUD S. *Pulsions et destin des pulsions (Triebe und Tribschicksale, 1915a)*.In: *Œuvres complètes*. (1988), Vol. XIII. PUF, Paris, page 161-185
- ✓ FREUD S. (1926), *L'interprétation des rêves (Die Traumdeutung, (1900)*. PUF, Paris 1967
- ✓ GUEX G, *Le syndrome d'abandon*, (1973),P.U.F., Paris,
- ✓ HALLET F. *L'enfant souffrant de troubles de l'attachement. Rev Med Gén*, (Octobre 2003),N° 206 : 384-388.
- ✓ T. HIRSCHI et GOTTFREDSON M.R. , *A general theory of crime*(1980)

- ✓ HURSTEL F : *Identité masculine, inversion des rôles parentaux, fonction paternelle in Enfance, (1997/3)*
- ✓ JANET *Journal de Psychologie (1908), Volume 5*
- ✓ KANT E. *D'un prétendu droit de mentir par humanité(1797)*, (disponible sur Wiki source)
- ✓ KOYRE A. *Réflexions sur le mensonge(1943)*, (republié par les éditions Allia, 1998, 51 p.; Google Books et texte en ligne ici aussi)
- ✓ LEOVICI S *Psychopathologie du bébé*, éd. PUF, ISBN 2-13-042527-5)
- ✓ LE RUN J.L. "*Conflits de loyauté*", in *L'enfant écartelé, enfances & PSY*, (1998), n°14, ERES.
- ✓ LEMAY L. *Les conséquences de l'abandon sur le développement psychosocial de l'enfant et dans ses relations personnelles et sociales(1994)*, R.D.U.S.
- ✓ LORENZ KONRAD, *L'agressivité, une histoire naturelle du mal,(1963)*.
- ✓ Mc ARDLE ET AL *Famille et traitement de la toxicomanie chez les adolescents(2002)*.
- ✓ MICHAEL P. Lynch : *True to life: why truth matters*, (2004), Bradford/MIT Press, ISBN 0-262-12267-7
- ✓ NIETZSCHE F, *Vérité et mensonge au sens extra-moral (et passim)*
- ✓ Numéro thématique de la revue Santé mentale au Québec8 (2), 1983 : «*Enfant et famille*».
- ✓ PASCALE G, *la présence*, (2008), 48p
- ✓ PLATON, *Hippias mineur*.
- ✓ POROT M. *L'enfant et les relations familiales*, (1966),rééd. PUF.

- ✓ QUIVY Raymond & VAN CAMPENHOUDT Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, (1988), Paris
- ✓ SANS P. *Les placements familiaux thérapeutiques*, (1987)Fleurus, Paris,
- ✓ SHINN, M. *Father Absence and children's cognitive development*, (1978).
Psychological Bulletin, 85 (2). pp. 295-324.
- ✓ SPITZ RA, *la perte de la mère par le nourrisson (Trouble du développement psychosomatique)*(1984). *Enfance*, 1 : 373-391
- ✓ SPITZ R., *De la naissance à la parole. La première année de la vie*, 1968, P.U.F., Paris.
- ✓ SULLEROT E., *Quels pères ? Quels fils ?*, (1992),Paris, Fayard.
- ✓ TAP P., *La société pygmalion ? Intégration sociale et réalisation de la personne*, (1988), Paris, Dunod.
- ✓ TAP P., *Socialisation et construction de l'identité personnelle*, in
MALEWSKA-PEYRE H., TAP P, (1991),éds, 1991, p. 49-73.
- ✓ Xavier Bertrand, , « *Plan Action Sommeil* »(Mars 2007)

Annexes

Annexes 1 : Quelques tableaux réalisés en fonction de certaines données issues des résultats de l'enquête

comportements	Sexe		Total	Fréquence
	Masculin	Féminin		
boulimie	8	6	14	35
mutisme	6	9	15	37,5
agressivité ou violence	11	7	18	45
vol	14	12	26	65
difficultés de socialisation	5	8	13	32,5
toxicomanie	9	2	11	27,5
troubles du sommeil	2	4	6	15
mensonge	12	5	17	42,5
manque de respect	10	10	20	50
hyper activité sexuelle précoce	9	12	21	52,5
énurésie	8	8	16	40

Tableau : répartition des types de comportement de l'échantillon

comportements	sexe	Fréquence
boulimie	8	40
mutisme	6	30
agressivité ou violence	11	55
vol	14	70
difficultés de socialisation	5	25
toxicomanie	9	45
troubles du sommeil	2	10
mensonge	12	60
manque de respect	10	50
hyper activité sexuelle précoce	9	45
énurésie	8	40

Tableau : répartition des types de comportement chez les garçons

Comportements	Sexe	Fréquence
boulimie	6	30
mutisme	9	45
agressivité ou violence	7	35
vol	12	60
difficultés de socialisation	8	40
toxicomanie	2	10
troubles du sommeil	4	20
mensonge	5	25
manque de respect	10	50
hyper activité sexuelle précoce	12	60
énurésie	8	40

Tableau : répartition des types de comportement chez les filles

Annexe2 : Les questionnaires utilisés pour l'entretien dans le cadre de la collecte des données.

QUESTIONNAIRE N°1

Questionnaire à l'endroit des garçons abandonnés du CATE-OCPM

- 1-Comment avez-vous atterri au CATE-OCPM ?
- 2-Où viviez-vous auparavant ?
- 3-Où sont vos parents et quels sont leurs activités professionnelles ?
- 4-Votre famille compte combien de membres ?
- 5-Comment vous débrouiller vous pour subvenir à vos besoins ?
- 6-Que reprochez-vous à vos parents ?
- 7-Qu'aimeriez-vous faire maintenant ?

QUESTIONNAIRE N°2

Questionnaire à l'endroit des filles abandonnées du CATE-OCPM

- 1-Qu'est-ce-qui vous a conduit au CATE-OCPM ?
- 2-Connaissez-vous vos parents ? Que font-ils ?
- 3-Avez-vous des frères et sœurs ?
- 4-Comment arrivez-vous à subvenir à os besoins ?
- 5-Regrettez-vous de ne pas avoir une vie semblable à celle des autres enfants ?
- 6-Souhaiteriez-vous avoir plus tard des enfants ?
- 7-Quels sont vos projets à court, à moyen et à long terme ?
- 8-Souhaiteriez-vous qu'on vous aide à retrouver vos parents ?

Annexes 3 : Rapport

RAPPORT D'ACTIVITES

(Période 1^{er} au 30 Avril 2012)

Toujours dans le cadre de la protection des enfants en situation difficile, nous avons continué nos activités dans le centre. Au cours de ce mois, nous avons mené beaucoup d'activités au nombre d'activités au nombre desquelles

1. ACCUEIL ET ECOUTE DES ENFANTS

Dès que les enfants sont conduits au centre sur instruction des commissaires, ils sont accueillis au secrétariat du CATE-OCPM. On les inscrit dans le registre et le cahier de présence. Ensuite nous les interrogeons, les écoutons afin d'obtenir d'eux des informations relatives à leur famille, à leur origine et provenance, à leur projet personnel.

Au cours de ce mois, l'accueil et l'écoute des enfants ont révélé plusieurs infractions dont sont victimes ou acteurs ces enfants ainsi que des cas sociaux. Nous avons reçu au total avec la collaboration des autres collègues dans le centre, 63 enfants dont 43 filles et 20 garçons.

La plupart de ces enfants a déjà été réintégrée dans leur famille grâce à l'appui des partenaires techniques tels que TDH, le foyer Laura Vicuna des sœurs salésiennes. Les différents cas sociaux et infractions dont sont victimes ou auteurs les enfants sont surtout : fugue, errance, enlèvements d'enfants, maltraitance, traite, sortie du territoire sans autorisation administrative, viol, etc.

On peut regrouper toutes ces infractions et cas sociaux dans le tableau ci-après qui retrace les différentes statistiques obtenues:

<u>Cas sociaux et infractions dont sont victimes ou auteurs les enfants</u>	<u>Effectifs</u>
Fugue	18
Errance	9
Sortie du territoire national sans autorisation administrative	8
vol	2
Recel/arnaque	1
Viol	3
Traite	4
Maltraitance	9
CBV	1
Abandon	8
Total	63

2. CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

Après l'entretien avec l'enfant accueilli au CATE, on le laisse intégrer le groupe des autres enfants, s'acclimater et ensuite nous lui faisons appel pour procéder à une consultation.

a) Signes, symptômes et problèmes

Durant ce mois nous n'avons consulté que 12 enfants chez qui nous avons décelé les problèmes et signes suivants

- La dépression
- Le stress

- Appréhension
- Angoisse
- Rumination mentale
- Sensation d'oppression
- Distractibilité
- Tristesse
- Peur aiguë
- Errance mentale
- Anxiété
- Agitation
- Colère
- Délinquance
- Crispation

Notre démarche a consisté à faire :

- L'accueil
- L'entretien et l'écoute bienveillante
- La prise d'information et de renseignement
- L'explication du problème
- La recherche de solution

Notre intervention a eu pour objectif de faire disparaître les troubles et de permettre aux émotions et à la souffrance psychique de se manifester sous des formes socialisées en restaurant chez l'enfant :

- Un sentiment de sécurité permettant de relier estime de soi et de l'autre. Ce traitement repose sur l'évaluation de l'enfant, de ses troubles, des interactions avec l'entourage et des signes de gravité ;
- La reprise du lien social : elle a consisté en la prévention et à la prise en charge des manifestations.

b) Analyse de ces signes, problèmes, comportements

Les images parentales, idéalisées durant l'enfance, sont rejetées par l'adolescent. Son besoin de devenir un individu autonome, un être unique peut le pousser au conflit avec ses parents. L'angoisse propre à cette période de changement est difficilement gérable par l'adolescent s'il ne se sent pas rassuré, estimé et valorisé. Pour cela, il ressent le besoin d'investir d'autres personnes au niveau libidinal. Il peut s'agir d'un parent substitutif (un éducateur sportif, un enseignant, le parent d'un ami, etc.), mais le plus souvent l'adolescent cherche des relations amicales, capables de lui procurer un sentiment de sécurité et de confiance réciproque.

3. ASSAINISSEMENT DU MILIEU

Nous avons continué avec le nettoyage du centre, ce mois encore plus car nous avons reçu plusieurs autorités. Ceci a permis aux enfants de mieux cerner les notions d'hygiène et de propreté.

4. AUDITIONS D'ENFANTS ET DE PARENTS

D'ENFANTS

Au cours de cette période, nous avons assisté à plusieurs auditions d'enfants et de parents d'enfants. Nous avons essayé, lors de ces auditions de donner notre avis consultatif sur certains problèmes, de régler des conflits conjugaux préjudiciables au développement psycho-affectif de l'enfant.

NB : il est à retenir que les auditions sont faites par les OPJ.

Au cours de ces auditions nous avons décelé chez les enfants comme chez les parents plusieurs signes tels que l'agressivité, le stress, la colère, sentiment de découragement etc.

5. INTERVENTIONS

Nous n'avons eu qu'une seule intervention mois-ci relative à une conduite. En effet, un parent d'élève au CATE-OCPM, une fillette de 11 ans victime de CBV.

6. AUTRES PRESTATIONS ET ACTIVITES

Nous avons assisté les OPJ dans la gestion de plusieurs dossiers notamment des dossiers relatifs à la maltraitance, au vol, au viol etc.

Nous avons été beaucoup sollicités pour aider ces enfants à surmonter le traumatisme et les difficultés afférentes aux infractions dont ils sont victimes.

Nous avons effectué une mission d'intervention sur commission rogatoire à SAGON dans le département du Zou et à HOLODO dans le département du Mono au cours de laquelle nous avons décelé beaucoup de signes et troubles. Le rapport de cette mission est en annexe.

Nous avons assisté à un atelier à Porto-Novo du 26 au 27 Avril 2012 sur le thème : « atelier de validation des indicateurs pour l'unification des trois bases de données de l'Observatoire de la famille, de la Femme et de l'enfant ». Ceci nous a permis de prendre connaissance des bases de données Child Pro, SIGVFE, FaFE, de réexaminer leurs indicateurs et d'apprécier la validité des indicateurs et retenir les plus pertinents pour la base unifiée

Nous avons aussi sillonné le marché Dantokpa deux fois dans le mois. Et au cours de ces sorties nous avons pris connaissance de la manière dont ces lieux sont fréquentés la nuit et ce qui s'y passe

7. CAUSERIES- DEBAT- GROUPES DE PAROLE

Pendant cette période, nous avons eu pour thème le thème principal «**Le placement d'enfants**»

- Aspects positifs et négatifs
- Placement négatif : manifestation, causes, conséquences et conduites à tenir.

Ces causeries nous ont permis d'analyser les comportements et raisonnements de chaque enfant, d'apprendre à mieux les cerner afin d'adapter à chaque enfant le soutien psychologique adéquat.

A l'issu des groupes de paroles, nous psychologues, nous concertons pour un débriefing et une analyse. Pour ce mois-ci, le thème central a été la maltraitance des enfants.

Nous ne avons relevé des signes comme :

- Enfants placés
- Travail et exploitation économique
- Placements d'office
- La maltraitance
- Fugue
- Errance
- Etc.

Après avoir fait ressortir les problèmes cruciaux, nous essayons de trouver les causes pouvant engendrer ces problèmes. Et comme causes principales nous avons :

- Le dysfonctionnement de la structure familiale d'origine : ce dysfonctionnement est lié à la pauvreté, la recherche du mieux-être pour leur progéniture, à la fuite de responsabilités, à la détérioration de la structure familiale
- Le dysfonctionnement au niveau de la famille d'accueil : il est lié aux tuteurs qui ne tiennent pas toujours compte des enfants, ne cherchent pas à les connaître et à les comprendre. Ils cherchent juste à assouvir leurs besoins.

Enfin nous proposons un traitement pour chaque cas, mais malheureusement le séjour des enfants est écourté ce qui nous empêche de faire un suivi rigoureux et de poursuivre le traitement.

8. MISSIONS DE SUIVI ET DE SUPERVISIONS

Nous avons reçu au cours de ce mois :

- Quelques membres de TDH venus de la SUISSE pour rendre visite aux enfants du CATE et pour voir comment se déroule leur transit.
- Les membres de l'AMP venus de l'Espagne pour s'imprégner des problèmes que rencontrent les travailleurs de l'OCPM dans l'exercice de leurs fonctions.
- Une ONG de soutien aux enfants en situation difficile
- Quelques représentants du ministère des Affaires étrangères

9. DIFFICULTES

Ce mois-ci, l'une des difficultés majeures est toujours le non fonctionnement de l'ordinateur du centre, ce qui nous empêche d'enregistrer le nom des enfants dans la base de données Child Pro, ce qui a occasionné aussi le retard du présent rapport. Ensuite les lieux d'aisance des enfants ne fonctionnent toujours pas bien ; les canaux sont continuellement bouchés. Enfin le centre ne dispose pas d'un agent d'entretien ce qui affecte beaucoup la propreté du centre.

Le cours séjour des enfants au Centre ne nous permet pas de réaliser ou d'établir leur profil psychologique.

Fait à Cotonou le 1^{er} Mai 2012

TABLE DES MATIERES

Sommaire.....	i
Dédicace.....	ii
Remerciements.....	iii
Sigles	v
Liste des tableaux.....	vi
Liste des figures.....	vii
Résumé.....	viii
Abstract	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : CONSIDERATION THEORIQUE.....	4
I-Etat de la question.....	4
1-1- Revue de la littérature.....	4
1-2- Théorie de référence.....	10
1-3- Clarification conceptuelle.....	12
II- Problématique.....	14
2-1- Enoncé du problème et question de recherche.....	14
2-2- Hypothèses et objectifs.....	16
a) Hypothèses	16
b) Objectifs de la recherche.....	17

CHAPITRE II : CADRE DE L'ETUDE ET DEMARCHES

METHODOLOGIQUE.....	18
I- Cadre de l'étude.....	18
1-1-Historique et évolution de l'OCPM.....	18
1-2-Attributs.....	20
1-2-1- La section prévention	20
1-2-2- La section répression.....	21
1-2-3- La section protection.....	21
1-3- Fonctionnement du CATE.....	22
II- Démarches méthodologiques.....	23
2-1- Population cible et échantillon.....	23
2-2- Techniques et instruments de collecte des données.....	24
2-2-1- L'Observation directe.....	25
2-2-2- L'entretien.....	25
2-2-3- L'intérêt du recours à l'entretien	26
2-3- Mode de traitement des données.....	27
2-4- Difficultés rencontrées.....	27
CHAPITRE III : CAUSES ET CONSEQUENCES DE L'ABANDON....	29
3-1- Les causes de l'abandon des enfants du CATE-OCPM.....	29
3-2- Les conséquences de l'abandon chez les enfants du CATE-OCPM..	31
3-2-1- Les souffrances de ces enfants sur le plan étiologique.....	32

3-2-2- Les manifestations des conséquences de l'abandon de ces enfants sur le plan comportemental.....	35
3-2-2-1- Le vol.....	37
3-2-2-2- L'hyperactivité sexuelle.....	40
3-2-2-3- Le manque de respect.....	41
3-2-2-4- L'agressivité ou la violence.....	42
3-2-2-5- Le mensonge.....	43
3-2-2-6- L'énurésie.....	44
3-2-2-7- Le mutisme.....	45
3-2-2-8- La boulimie.....	47
3-2-2-9- Difficulté de socialisation.....	48
3-2-2-10- Toxicomanie.....	49
3-2-2-11- Trouble de sommeil.....	50
CHAPITRE VI : DISCUSSIONS ET SUGGESTIONS.....	52
4-1- Discussions.....	52
4-2- Suggestions.....	58
CONCLUSION.....	61
BIBLIOGRAPHIE.....	64
ANNEXES.....	68
TABLE DES MATIERES.....	79